

Le Projet Éducatif Local est à la base et au cœur de notre politique éducative locale. Initié en 2004, ce PEL a mobilisé de nombreux brestoises et brestois autour des enjeux éducatifs dans notre ville et a permis, à partir de valeurs partagées, de bâtir au travers de multiples actions dans les quartiers, une réelle démarche globale sur la ville.

Nous avons, ces derniers mois, travaillé ensemble à l'actualisation de ce Projet Éducatif Local. Le nouveau PEL est le résultat de toutes ces réflexions, des enseignements que nous avons tirés du travail que nous avons réalisé depuis 2004, des échanges aussi que nous avons pu avoir lors des rencontres nationales des PEL, organisées à Brest à deux reprises, des nouveaux enjeux éducatifs qui se font jour.

Ce nouveau PEL est surtout une invitation forte à poursuivre ensemble la mobilisation pour les jeunes brestois, une manière forte de dire et de montrer notre ambition éducative collective.

François Cuillandre

Maire de Brest

Une ambition Educative pour tous



Les différents temps de vie des enfants et des jeunes



Les différents publics



Les caractéristiques brestoises



Les partenaires du PEL de Brest / Orientations / Engagements



Organisation du Projet Educatif local



Notes Personnelles, Comptes rendus



Introduction	Page 07
1) Une ambition Educative pour tous	
1.1) Le développement éducatif local	Page 11
1.2) Pertinence de l'échelon territorial / construire et faire ensemble	Page 12
1.3) Une ambition éducative	Page 14
1.4) Les valeurs éducatives	Page 16
2) Les différents temps de vie des enfants et des jeunes	
2.1) Le temps familial	Page 19
2.2) Le temps scolaire et périscolaire	Page 21
2.3) Le temps libre de l'enfant	Page 23
3) Les différents publics	
3.1) La petite enfance	Page 27
3.2) L'enfance	Page 29
3.3) La jeunesse	Page 31
4) Les caractéristiques brestoises	
4.1) Les politiques publiques et les politiques éducatives	Page 35
4.2) Quartier Saint Pierre	Page 37
4.3) Quartier Centre Ville	Page 41
4.4) Quartier Quatre Moulins	Page 47
4.5) Quartier de Bellevue	Page 54
4.6) Quartier de Lambezellec	Page 60
4.7) Quartier de l'Europe	Page 67
4.8) Quartier Saint Marc	Page 74
5) Les partenaires du PEL de Brest / Orientations / Engagements	Page 81
6) Organisation du Projet Educatif Local	
6.1) Le Comité d'Orientation et d'Evaluation	Page 105
6.2) La Maîtrise d'œuvre Ville	Page 107
6.3) La Maîtrise d'œuvre territoriale	Page 109
6.4) Les équipes de Maîtrise d'œuvre territoriales	Page 111
6.5) Fiche Action Mode d'emploi	Page 115
6.6) La Mission Projet Educatif Local	Page 107
7) Notes Personnelles, Comptes rendus, Agenda, Annuaire.	Page 109

« L'homme inachevé » est éduicable au risque de la liberté, au risque de la socialité. L'éducation se trouve précisément à cette tension radicale où, cependant inséparables, liberté et socialité s'affrontent. Promouvoir la liberté dans l'échange social, développer la dimension sociale sans étouffer la liberté, constituent le défi de l'éducation. La responsabilité du politique, dans une société ouverte, est sans doute, avec le souci de l'égalité des chances, de veiller à ce que l'éducation facilite le développement d'un homme solidaire et libre. Il n'y a pas de société sans solidarité, dans le temps et l'espace, mais il n'y a pas d'avenir pour la société sans culture de la liberté et de la créativité. Tel est le défi de l'éducation. « L'homme inachevé » est fragile et ne peut devenir homme que par l'éducation. Il n'est que ce qu'elle l'incite à être.

L'homme est la mesure de toutes choses. L'enjeu de l'éducation repose en sa capacité à éveiller en l'homme la responsabilité de sa destinée.

« L'homme inachevé », parce qu'il est inachevé et parce qu'il est transcendance et liberté, se construit ainsi dans le risque de sa responsabilité, dans l'actualité et le projet de son histoire. En se reliant aux autres par l'échange et la culture, il contribue ainsi, au-delà de son individualité, à l'avènement de l'humanité de l'homme

Marc Michel in *Eduquer, former : pourquoi faire ? (le Portique 1999)*

Dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Nations Unies ont proclamé que l'enfance a droit à une aide et à une assistance spéciales. La Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, affirme donc ces droits spécifiques. Plus qu'une simple déclaration, cette convention engage les États signataires à mettre en œuvre ce qu'elle promet.

Ainsi selon elle, l'éducation est un droit garanti par les états, et doit avoir les objectifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
- Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne;
- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ;
- Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel

Depuis longtemps, la Ville de Brest se préoccupe de cette question d'éducation afin d'offrir à chaque enfant un cadre favorable à son épanouissement. Cet engagement qui mobilise l'ensemble des acteurs de la ville, a permis de définir une définition commune de l'éducation.

Ces acteurs éducatifs souhaitent ainsi voir acquis par l'ensemble des enfants et des jeunes des compétences essentielles. Elles se répartissent en compétences de base, en compétences favorisant la vie en société et en attitudes générales constructives et dynamiques.

- Les compétences de base : *"lire, écrire", "comprendre, s'exprimer, écouter, communiquer"* et plus largement *"avoir une connaissance de la société"*

- Les compétences favorisant le "vivre ensemble" : *"accepter la différence", "négocier, coopérer, se faire comprendre" et "savoir se situer dans un groupe"*
- Des attitudes générales constructives et dynamiques : *"Eduquer au choix, apprendre à gérer ses frustrations", "avoir des envies, des rêves, au-delà de l'immédiat"*

Chacun des acteurs, dans sa spécificité, a le choix des méthodes et des moyens pour y parvenir.

L'éducation étant ici appréhendée de manière globale, divers acteurs (État, collectivités locales, organismes sociaux, associations, familles...) et domaines (enseignement, loisirs, culture, accompagnement à la scolarité...) sont concernés par cette question. Il convient donc d'organiser les conditions d'articulation des différentes politiques publiques et des dispositifs qui permettent de les mettre en œuvre (Volet éducatif du contrat urbain de cohésion social, dont le Dispositif de Réussite Educative, Contrat Educatif Local, Contrat Enfance Jeunesse, ...). Pour être efficace, l'ensemble des actions mises en œuvre, doivent s'inscrire dans une démarche de projet cohérente et en lien avec les spécificités du territoire (Définition des besoins, des objectifs éducatifs partagés, des moyens y concourant et évaluation).

Le PEL constitue ainsi un cadre formalisé permettant aux acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation d'exercer leurs missions et responsabilités de manière conjointe et complémentaire. Cette démarche s'inscrit dans un processus de modernisation de l'action publique et nécessite notamment :

- Une structuration du partenariat qui passe par une contractualisation entre institutions, organismes sociaux et associations. Elle doit permettre la coproduction d'orientations servant de fondement au travail collectif.
- Un accompagnement des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques.
- La prise en compte du point de vue des bénéficiaires.

La Ville a la volonté, dans ce contexte, de mettre en synergie les acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle de son territoire.

Une ambition Educative pour tous



1.1) Le développement éducatif local

1.2) Pertinence de l'échelon territorial / construire et faire ensemble

1.3) Une ambition éducative

1.4) Les valeurs éducatives





Le développement éducatif local

Le développement local cherche à mettre en place un environnement propice aux initiatives locales par l'élaboration d'un projet fédérateur, qui répond aux besoins de la population, à ses valeurs et à ses aspirations. L'éducation, entendue dans son sens large, participe à ce développement local.

Le développement éducatif local est organisé selon des valeurs, des visées et des pratiques diverses émergeant des échanges et de la réflexion des partenaires. Il permet ainsi le décloisonnement des champs d'intervention. Il s'agit donc d'une dynamique fédérative qui amène à la fois au développement d'un territoire et des individus.

Il faut noter que le développement éducatif local n'est pas une visée en soi, il n'est pas non plus un moyen. Il reste une dynamique dont la concrétisation est le Projet Educatif Local.

Ce Projet Educatif Local se situe à l'articulation de deux conceptions : il repose sur une prise en compte de la réalité locale de l'éducation et sur la détermination d'objectifs partagés en termes d'actions et de leviers. Il s'agit d'un projet global qui doit intégrer à la fois les demandes sociales et institutionnelles, et les spécificités des ressources, des contraintes et des besoins du territoire visé.

Il est fortement structurant, même s'il demeure souple et évolutif dans le temps, et, comme tout projet, il vise le changement et il est moteur de ce changement.

Il permet la valorisation d'un territoire et la valorisation de processus éducatifs locaux par la concertation de l'ensemble des membres de la communauté éducative d'un territoire.

Il façonne ce qui était hétérogène pour construire un dispositif homogène et recentre les compétences et ressources nécessaires pour atteindre l'objectif éducatif du territoire. Il permet la rationalisation, l'autonomisation et la pérennisation des pratiques éducatives. En somme, le Projet Educatif Local est le garant du développement durable d'un Système Educatif Local productif et en plein mouvement.



Pertinence de l'échelon territorial - Construire et faire ensemble -

Lier l'enfant et son territoire, c'est prendre en compte l'enfant dans sa globalité et l'inscrire dans son milieu de vie. Il s'agit donc de le considérer dans l'ensemble de ses relations sociales. Il s'agit aussi d'intégrer dans l'acte éducatif sa situation dans son espace de vie. Cette prise en charge ne peut être de la seule responsabilité des enseignants ; c'est une responsabilité partagée entre tous les acteurs éducatifs du territoire.

Considérer le territoire, c'est le prendre en compte aujourd'hui mais aussi demain. Et ainsi la question n'est plus seulement celle de l'enfant ou du jeune mais également celle du futur adulte qui doit s'insérer dans un espace social et économique.

Le PEL brestois se décline sur deux échelles territoriales : la ville et les quartiers, qui entraînent une diversité de formes de coopération :

- *Echelle Quartiers* : échelle pertinente pour l'identification des besoins et de la demande sociale ainsi que pour le repérage de priorités au regard des orientations définies au niveau de la Ville

- *Echelle Ville* : échelle pertinente pour la définition du projet local et global et pour la mise en cohérence des interventions.

Le PEL doit favoriser le lien entre ces deux dynamiques. Il doit aussi renforcer le lien entre le territoire de vie de l'enfant et les territoires d'interventions.

Le PEL est un processus structuré autour des principes suivants :

- Il est le résultat de l'analyse partagée du territoire et des objectifs communs qui en découlent.
- il est un projet vivant qui doit s'adapter aux évolutions du territoire, qui suppose qu'on en fasse une lecture régulière et partagée.
- il s'appuie sur la participation de l'ensemble des acteurs du territoire dont les premiers concernés sont les parents, les enfants, et les jeunes. Il se construit en fonction des envies et besoins exprimés en s'inscrivant dans le temps et les espaces.
- il se construit dans un cadre constitué par les institutions partenaires.
- il est fédérateur d'idées, de pratiques et de valeurs qui reposent sur la mobilisation des acteurs. Il doit permettre l'expérimentation et l'innovation, et le « droit à l'erreur ».

- Il doit se faire dans la reconnaissance et le respect des compétences de chacun.
- Il doit faire l'objet d'évaluations permanentes et connues à toutes les échelles territoriales.

Considérant que l'éducation est un bien collectif, le PEL est un processus participatif. Il faudra veiller à multiplier les formes qui faciliteront cette considération.



Une Ambition éducative

L'éducation déborde des schémas classiques où elle était contenue pour inspirer l'ensemble des vecteurs de développement : de plus en plus de décideurs locaux attestent par exemple qu'il ne peut y avoir de développement économique sans la prise en compte des facteurs écologiques et sociaux attachés aux territoires.

Qu'est-ce donc sinon l'expression d'une conscience et d'une expérience écologique et sociale partagée ? Qu'est-ce donc sinon une démarche éducative ? La mise en œuvre d'une politique éducative est un enjeu de mieux en mieux identifié sur les territoires. L'idée d'investir dans l'éducation au sens large et pas uniquement dans le domaine scolaire a fait son chemin. Même si les communes s'emploient à doter les écoles et les équipements socioculturels de moyens matériels de premier ordre, cela n'est plus simplement dans une préoccupation patrimoniale, mais bien pour promouvoir une définition ambitieuse de l'éducation, pour favoriser ce vivre ensemble autour de valeurs partagées, pour favoriser une certaine idée de la cohérence, que nous voulons transmettre aux générations qui viennent.

Un projet éducatif est forcément local, il doit être participatif, anticipateur, mais aussi expérimental, innovant.

Qu'est ce que l'ambition éducative de Brest ?

Une éducation pour tous et par tous.

Le PEL, par les grandes orientations qui le guide ainsi que par les actions qu'il soutient, se donne pour ambition de préparer les citoyens d'aujourd'hui, à comprendre le monde dans lequel ils vivent pour agir sur le monde demain. Les actions multiples et diverses proposées à l'enfant et au jeune visent à « Apprendre en s'exerçant » et ainsi favoriser la construction d'un individu autonome et responsable et le développement de valeurs telles que la solidarité et l'esprit d'équipe.

Dans un esprit de mixité et de solidarité, l'objectif est également de reconnaître que chaque individu est une ressource éducative pour le territoire. L'éducation est une tâche partagée par la famille et l'école, mais aussi par une multitude d'autres agents, qui, reconnus ou non forment un nouveau scénario, un nouveau « système » éducatif. La planification urbaine, la culture, les espaces éducatifs, les sports, les questions environnementales et de santé,

les questions économiques et budgétaires, celles qui font référence à la mobilité et à la voirie, à la sécurité, aux différents services, celles qui correspondent aux moyens de communication,... contiennent et incluent diverses valeurs, connaissances et habiletés, qu'il faut considérer comme autant de vecteurs d'éducation de la société civile. La ville dispose d'innombrables possibilités éducatrices, d'où l'intérêt d'une collaboration transversale et croisée du plus grand nombre de personnes et d'associations urbaines, mais aussi de la totalité des services municipaux. Pour que cette tâche soit possible, pour pouvoir construire réellement un Projet Educatif, toutes les organisations doivent faciliter la transversalité et l'interdisciplinarité, mais il faut aussi s'appuyer sur la participation de tous. Paul Freire, théoricien et promoteur de l'éducation populaire, explique que *« la ville devient éducatrice à partir du besoin d'éduquer, d'apprendre, d'imaginer... Etant éducatrice, la ville est à son tour éduquée. Une bonne partie de son travail éducatif est liée à notre positionnement politique et évidemment à la manière dont nous exerçons le pouvoir dans la ville, à la manière dont l'utopie et le rêve imprègnent notre politique au service de ceux et celle que nous servons - la politique des dépenses publiques, la politique culturelle et éducative, la politique de la santé, des transports et des loisirs. »*

Il n'existe pas de modèle de Projet Educatif Local, celui de Brest, est en rapport avec l'histoire de la Ville, sa situation, sa spécificité. Etre Ville Educatrice, c'est défendre cette conception globale de l'éducation qui imprègne l'ensemble de la vie dans la ville et qui englobe toute la société civile.



Les valeurs éducatives

Les partenaires du PEL de Brest affirment comme volonté centrale le positionnement de l'enfant et de son territoire au cœur du projet éducatif. Pour définir une véritable politique éducative à l'échelle de la commune, ils se sont mobilisés pour expliciter la visée commune qui est la leur, pour donner du sens à l'ensemble des actions portées par le PEL.

Ce travail s'est traduit par un accord sur les valeurs éducatives à promouvoir au travers de toutes les actions, quel qu'en soit le cadre.

Les valeurs éducatives ont à prendre en compte la liberté de chaque enfant et jeune, tant dans son développement que dans sa réponse personnelle aux rencontres proposées. Pour se construire, il a besoin des autres parce qu'il est un être social.

1) La famille est le premier lieu de l'éducation et les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. A ce titre le PEL doit s'efforcer de les impliquer dans la démarche (réflexion, analyse, action).

2) Le PEL se donne pour ambition d'aider les enfants et les jeunes à la construction de leur personnalité et dans l'apprentissage de l'autonomie, de la conscience de leurs droits et de leurs devoirs, de les responsabiliser dans leurs pratiques.

3) Développer la notion de respect de soi, des autres et de l'environnement constitue une valeur commune aux acteurs du PEL qui oriente les actions éducatives envisagées.

4) Le PEL se donne comme grande orientation d'aider l'enfant ou le jeune dans l'apprentissage de la conscience de ses droits, d'apprendre aux enfants et aux jeunes à vivre ensemble, à communiquer.

A ces valeurs fondamentales du PEL s'ajoutent deux objectifs transversaux guidant l'ensemble des acteurs et des actions : La Solidarité et la Mixité Sociale.



Les différents temps de vie des enfants et des jeunes



2.1) Le temps familial

2.2) Le temps scolaire et périscolaire

2.3) Le temps libre de l'enfant





Le temps familial

La famille fait preuve d'une grande variabilité dans le temps et dans l'espace mais elle reste néanmoins solide car elle résiste en dépit de ses transformations. On parle toujours de « famille ». L'évolution actuelle dans nos sociétés affecte sa composition (familles monoparentales, familles recomposées) et sa structure (évolution dans les rôles paternel et maternel, l'homoparentalité).

La famille se doit d'être rassurante, aimante. Mais les rapports entre parents, d'une part, et entre enfants et parents, d'autre part, évoluent. Progressivement, on a placé l'enfant au centre de la vie familiale. Jadis, le couple parental représentait l'axe fort et l'enfant se soumettait à son rythme. Aujourd'hui, il occupe la place centrale dans divers domaines. (Faire un lien avec le mode de relation qui change : enfants qui participent au choix de la famille mais vigilance pour replacer l'enfant dans son rôle de mineur).

Les parents sont et doivent rester les figures centrales de la vie de l'enfant. Ce sont eux qui disposent des leviers nécessaires pour faire en sorte que des changements se produisent sur le plan éducatif, social, scolaire...

Il y a lieu d'affirmer le rôle des adultes notamment celui de « père et mère » comme premier éducateurs de leurs enfants. Les professionnels de l'éducation n'étant que partenaires dans l'histoire de vie de l'enfant à une période donnée, ils interviennent comme co-éducateurs, prenant en compte leurs domaines de spécificité, leurs compétences.

La famille est le lieu où se transmettent les valeurs familiales, sociales, culturelles, religieuses et politiques. Elle est porteuse du passé, des souvenirs qu'ils soient positifs ou négatifs ou de l'ordre du secret... C'est un lieu intime où parfois l'histoire peut être partagée, traduite et encouragée dans sa transmission (notion d'héritage).

Les parents doivent concilier différents temps de vie : professionnel, familial, social, transformation de la cellule familiale. Les services tentent de s'adapter à ces évolutions. Il est nécessaire d'évaluer régulièrement les besoins et d'être à l'écoute des familles afin d'être au plus près des réalités quotidiennes.

La norme familiale n'existant pas, les politiques publiques qui s'adressent aux familles doivent prendre en compte et respecter leurs diversités :

- en les responsabilisant sans se substituer à elles,
- en les aidant dans le respect de leur histoire et de leurs choix,
- en les accompagnant sans jugement ni sanction,
- en confortant leurs compétences et en favorisant l'émergence de leurs potentialités,
- en soutenant les initiatives portées ou proposées par les parents.

Il ne s'agit pas « d'éduquer les parents » mais de leur proposer des espaces de débat et des formes d'accompagnement qui leur donnent des clefs de compréhension et favorisent la construction de points de repère dans l'exercice de leur rôle au quotidien. Cela touche non seulement la vie privée des personnes mais aussi la place des parents dans notre société d'aujourd'hui.



Le temps scolaire et périscolaire

Aujourd'hui, l'institution scolaire constitue l'un des lieux fondamentaux de découverte et de prise de conscience des notions et des valeurs du temps. C'est à l'école que l'enfant apprend, et pour certains bien souvent malgré eux, à devoir structurer son temps.

L'organisation scolaire est orientée selon un modèle analogue à l'organisation du temps de travail des adultes.

Les rythmes scolaires sont le fruit de l'histoire, des traditions et des cultures. Des contraintes les ont modelés et continuent à les influencer. Conventionnellement, on réserve le temps « scolaire » aux temps et aux rythmes qui concernent les enseignements obligatoires. Le temps ou le rythme de vie est un concept plus large qui concerne toute la vie des enfants et des adultes et dans lequel prend place le temps scolaire proprement dit.

Actuellement, l'année scolaire comporte au moins 36 semaines réparties en 5 périodes de travail qui sont séparées par 4 périodes de vacance des classes.

A noter que la loi d'orientation sur l'éducation de 1989, a marqué une grande évolution : celle qui oblige à considérer l'enfant et pas uniquement l'élève et à le placer au centre du système éducatif.

On distingue :

Le temps scolaire : temps passé par l'enfant en classe (6 heures quotidiennes ou 24 heures hebdomadaires) organisé sous la responsabilité de l'Education Nationale et encadré par des programmes officiels.

Le temps périscolaire : temps passé par l'enfant dans l'école ou non, qui encadre le temps scolaire proprement dit. Il est en relation, par le contenu ou par le contexte avec le temps ou les activités considérées comme strictement scolaires. C'est le temps du transport scolaire, de l'accueil avant la classe, de la restauration à l'école, des études surveillées..., il est organisé sous la responsabilité des collectivités territoriales.

Les objectifs de l'organisation de temps scolaire sont :

- D'améliorer les conditions de l'apprentissage par l'adaptation des emplois du temps journaliers et hebdomadaires de telle sorte que la concentration et la motivation des élèves pussent être mobilisées
- D'équilibrer le rythme de la journée scolaire, voire de la semaine, pour réduire les tensions et la fatigue.

- D'harmoniser les temps scolaires et périscolaires, en particulier pour les enfants et les adolescents qui bénéficient des dispositifs mis en place par l'Etat, les collectivités locales et de nombreux partenaires.

L'organisation du temps scolaire est reconnue comme un facteur essentiel pour la réussite des enfants. L'aménagement du temps de l'enfant relève d'une responsabilité partagée entre école, parents, partenaires.

Rythmes sociaux et rythmes scolaires ne sont pas dissociables l'un à l'autre.

Oser ré-imaginer le temps scolaire c'est :

Faire appel à la créativité de tous les acteurs.

Redynamiser la politique de la ville.

Ouvrir de nouvelles perspectives d'aménagement du territoire.

Dépasser aussi le cadre de l'Education Nationale en développant des actions en partenariat avec les collectivités locales et les associations.

Prendre en compte tous les temps de l'enfant et élaborer des projets dans son intérêt.

Les enjeux sont :

- de développer son autonomie, sa socialisation, sa capacité à élaborer des projets personnels et collectifs et son plaisir d'apprendre et de découvrir.
- de contribuer à son insertion sociale et culturelle et de faciliter et de valoriser sa réussite scolaire.



Le temps libre de l'enfant

On peut définir le temps libre de l'enfant comme étant celui dont il dispose en dehors

- du temps scolaire
- du temps consacré aux besoins fondamentaux (nutrition, hygiène, sommeil)
- du temps pour les obligations familiales

Les enfants ont tous du temps libre mais ils le vivent différemment ; il y a autant de temps libres que d'enfants mais chacun doit pouvoir en jouir pleinement.

Le temps libre de l'enfant c'est donc le temps durant lequel l'enfant est disponible et autorisé à ; il est donc souhaitable que l'enfant puisse faire usage de cet espace de liberté et que ce temps soit un véritable temps choisi.

Le temps libre peut être utilisé à toutes sortes d'activités ou de non-activités, en famille, entre copains, dans la rue ou dans quelque institution que ce soit.

Complémentaire de la famille et de l'école, le temps libre doit être considéré comme un espace éducatif à part entière durant lequel l'enfant doit être acteur dans son environnement et participer à la vie de la cité. Il contribue ainsi au développement de l'enfant tant dans sa dimension individuelle que sociale.

On peut donc considérer le temps libre de l'enfant comme étant porteur d'un enjeu de transformation sociale.

Les enjeux éducatifs du Temps libre nécessitent de repenser, de faire évoluer les réponses apportées aujourd'hui en recherchant la diversité des situations et tenant compte de l'évolution des enfants et de leur environnement.

Les objectifs recherchés dans la mise en œuvre d'une politique éducative du temps libre de l'enfant doivent pouvoir :

- Garantir aux enfants que leur temps libre soit pour eux un espace de liberté, gage de choix effectifs.
- Etre utilisé à diverses activités ou non activités en famille, avec les copains, dans l'espace public ou dans une structure (association, club....)

« L'activité, et en premier lieu le jeu, permet à l'enfant de découvrir et de s'approprier son environnement, d'entrer en relation avec les autres, de s'exprimer. C'est en agissant que l'individu se construit. » CEMEA

- Prendre en compte l'environnement naturel de l'enfant qui le met en situation de découverte et d'expérimentation
- Permettre d'être autre chose qu'un temps de suractivité ou une simple réponse à une demande de garde
- Permettre aux enfants de réaliser leurs aspirations à partir de leurs centres d'intérêt
- Permettre à chaque enfant de développer des connaissances qui lui sont propres.
- Prendre en compte le rythme et l'évolution de l'enfant dans sa construction ; *« Le développement de l'enfant est le résultat de sa croissance biologique et de son expérimentation active dans le milieu où il se trouve ».* Ovide Decroly, *Pédagogue.*
- Prendre en compte le facteur temps nécessaire au développement et à la construction de l'enfant ; *« La véritable innovation aujourd'hui dans l'éducation, c'est de donner du sens au temps. La vraie révolution, c'est de partager avec les plus jeunes le pouvoir de construire ou de transformer leur existence. Et pour cela, il faut avant tout leur laisser ...du temps. »* (JPA- Janvier 1998).
- Trouver un ancrage avec le territoire de vie des enfants

Les différents publics

- 3.1) La petite enfance
- 3.2) L'enfance
- 3.3) La jeunesse





Petite enfance

Le début de la vie, est une période de croissance, de maturation et de développement global (physique, émotionnel, social, cognitif) au cours de laquelle chaque enfant évolue à son propre rythme, passant progressivement de la période sensori-motrice à la période symbolique.

Période marquée par la fragilité mais aussi par d'extraordinaires capacités de développement et un immense appétit de découvertes.

Le développement de la petite enfance englobe une série de processus d'apprentissage durant lesquels l'enfant s'éveille à l'environnement et à lui-même

Le petit enfant a besoin de l'adulte pour satisfaire ses besoins fondamentaux : dormir, manger, se soigner.

Sans défense pour affronter le monde extérieur, l'enfant est dans l'incapacité de répondre seul à ses besoins d'affection, de constance et de régularité dans les soins et la relation.

A l'aide de tâtonnements successifs et d'expériences multiples, en grandissant, il s'approprie une représentation plus juste du monde réel : C'est un temps de découvertes, d'explorations et d'expérimentations. Il acquiert progressivement une représentation claire et unifiée de lui-même et de son propre corps. Il construit les bases de l'image de lui-même, du sentiment de soi.

Ce sont trois premières années capitales où l'enfant développe notamment ses capacités à penser, parler, apprendre, raisonner. Il construit sa santé et son rapport aux autres.

L'observation que son environnement affectif est bon et fiable est la base de la confiance en l'autre, de la confiance en soi, base de la capacité à établir des relations stables et satisfaisantes avec autrui.

Les capacités de perception, raisonnement, apprentissage dépendent de la qualité de relation qu'il établit avec son environnement.

Période cruciale où l'enfant adopte progressivement un comportement favorable à l'apprentissage et cherche à aller vers le monde extérieur : c'est un être sensible et extrêmement réceptif à son environnement, être de relation et de communication, capable d'apprentissage.

De 3 à 5 ans, l'enfant arrive à reconnaître sa personnalité, image de lui-même et entre dans une période d'opposition à l'adulte : c'est la phase du « non »,

Ayant déjà acquis une tonicité musculaire ainsi qu'une meilleure coordination de ses mouvements tout est prétexte à repousser les limites de ses capacités motrices. Durant ces années l'enfant a horreur de l'immobilité imposée ; il a besoin de mouvement, éprouve du plaisir à se dépenser physiquement, à agir.

Ces étapes correspondent aussi à un besoin d'imiter l'autre, notamment l'adulte.

L'agressivité et l'opposition sont tout à fait normales (mais pas obligées) jusqu'à l'âge de 5- 6 ans. Cela va aller en s'atténuant au fur et à mesure de l'acquisition complète du langage et des compétences motrices du jeune enfant ; il sera alors plus calme, plus stable dans ses activités.

S'il a un grand besoin de mouvement, il est aussi avide de rêve et sa capacité à imaginer, et inventer prend beaucoup d'importance.

Par ailleurs, entre trois et six ans, le développement du langage occupe une place importante et joue un rôle essentiel car il permet à l'enfant de nommer la réalité favorisant ainsi la structuration de sa pensée et aussi de sa capacité à communiquer et à dialoguer.

Si le jeune enfant est plutôt centré sur lui-même, il a aussi tendance à aller vers l'autre ; peu à peu les enfants agissent ensemble.

L'affectivité imprègne toute la personnalité de l'enfant de 3 - 6 ans et le besoin d'être sécurisé est très présent, il a toujours besoin de l'adulte comme référent affectif qui l'accompagne dans ses besoins fondamentaux.

L'entrée à l'école et la fréquentation de structures de loisirs constituent pour le jeune enfant des ruptures importantes par rapport à la cellule familiale.



Enfance

L'origine du mot enfant est latine, « infans » qui signifiait « celui qui ne parle pas ». Depuis, les concepts d'enfance ont beaucoup évolué dans l'espace et dans le temps. Aujourd'hui, en Europe, la période de l'enfance concerne les 6 - 12 ans.

Si les spécialistes (psychanalystes, psychologues, sociologues), ont beaucoup écrit sur la petite enfance et sur l'adolescence, ils ont été plutôt silencieux sur l'enfance.

Entre les acquisitions spectaculaires de la petite enfance et les turbulences de la puberté, cette période, qualifiée d'âge de raison à cause de son calme apparent, a suscité jusqu'ici peu d'intérêt.

Et pourtant ! Ces années ont une importance capitale car elles vont décider, pour l'enfant, de son devenir affectif et de ce que sera son équilibre d'adulte.

Elles représentent, dans le développement de la personnalité de l'enfant, un intervalle d'une qualité fondamentale.

Entre 6 et 12 ans, n'étant pas préoccupé par sa sexualité, l'enfant grandit, intellectualise, se socialise ; il peut imaginer, décoller de la réalité concrète, se distancier mentalement, conceptualiser dans l'abstrait.

Durant ces années il sort petit à petit de la relation fusionnelle à la mère pour répondre aux exigences de son entrée dans le monde des grands. Par l'école, les activités de loisirs, l'enfant va découvrir de nouvelles règles différentes de celles de ses parents et des siennes.

C'est aussi une phase délicate où l'enfant doit peu à peu se détacher de l'enfant idéal de ses parents pour construire et gérer le projet qu'il a pour lui. Cette étape passe par le rejet des choses adultes et génère beaucoup d'inquiétude chez l'enfant d'où l'importance de respecter la manière et le rythme de chaque enfant dans son processus de développement.

On considère actuellement que les 10 ans marquent, physiquement et mentalement, la fin d'un cycle et le début d'un autre ; c'est l'année charnière de ce qu'on appelle « l'ado naissant ». L'enfant a acquis une certaine assurance et réclame une autonomie ; il traverse une crise d'indépendance mais a besoin de se sentir en sécurité.

En ce début de XXIème siècle, il n'est plus possible d'envisager les questions éducatives, sans s'interroger sur le statut de l'enfant. Celui-ci évolue simultanément au sein de la cellule familiale, et de toutes les instances de socialisation, école, loisirs et du groupe de pairs.

Comment comprendre la culture enfantine sans la situer face à cette nouvelle vision de l'enfant en tant qu'acteur social ?



Jeunesse

Ce qui caractérise le plus la jeunesse est justement le fait qu'elle est difficile à cerner. Age de transition entre l'enfance et l'état d'adulte, les frontières sont floues : « c'est trois, quatre, cinq, parfois même dix ans. Dix années où l'on n'est plus enfant, où l'on n'a plus le droit à l'enfance et où l'on n'a pas encore le droit d'être adulte. Dix années où l'on ne doit plus se conduire en enfant et où l'on ne peut pas encore se conduire en adulte : plus question de se réfugier dans les bras de ses parents quand on a peur, mais pas question, non plus, d'exorciser sa peur dans une activité professionnelle ritualisée » Philippe MEIRIEU.

La notion d'adolescence est récente dans notre histoire, née au XIXème siècle elle se généralise à la fin de la première guerre mondiale. Ce terme introduit dans le système familial et éducatif les notions de vie privée, d'intimité et d'affectivité. Alors qu'à la puberté les jeunes devenaient, hors de la famille, apprentis ou servantes, « l'adolescent va rester de plus en plus longtemps dans sa famille ; bientôt, il ne la quittera que pour se marier et fonder une famille à son tour ».

Cette évolution va de pair avec l'extension de la scolarisation et le développement du « sentiment domestique ». Elle est également associée aux transformations physiologiques liées à la puberté, reconnues dès lors comme déterminantes dans la prise en compte de cette classe d'âge.

Ainsi, entre adolescence (transformation du corps et de l'esprit liée à la puberté) et jeune adulte (état de moins en moins lié à une question d'âge - la majorité - qu'à une réelle autonomie sociale), la jeunesse se construit sur le terreau fécond des apprentissages sociaux.

Les jeunes apprennent à travers les relations à négocier leur place, à gérer des contradictions, à exploiter des ressources et à concilier compétences et contraintes. Ces apprentissages participent à la construction de l'autonomie.

Dès lors, les grandes étapes de la jeunesse ne se succèdent plus dans l'ordre linéaire qui les caractérisait dans les années 60 (départ de chez ses parents, accès à l'emploi, installation en couple...). Elles résultent plutôt aujourd'hui d'un enchevêtrement de situations qui rendent complexe la lecture de ces parcours.

Une autre opération de tri se met alors en œuvre pour caractériser une jeunesse qui, en perdant ses repères, nous oblige à en créer nous-mêmes de nouveaux, sur d'autres logiques d'identification.

Avec cette individualisation des parcours émerge une nouvelle entité "les jeunes" (les jeunes des banlieues, les jeunes travailleurs, les étudiants...), qui vient remplacer le modèle dépassé qu'est "la jeunesse".

Ne plus se résoudre à cette impression de kaléidoscope permet d'amener une vision plus cohérente, moins morcelée, dont l'effet pourrait être de considérer non plus la (les) jeunesse(s) comme facteur de problèmes, de peurs, mais comme individus ou groupes porteurs d'expérimentations et de ressources.



Les caractéristiques brestoises

4.1) Les politiques publiques et les politiques éducatives

4.2) Quartier Saint Pierre

4.3) Quartier Centre Ville

4.4) Quartier Quatre-Moulins

4.5) Quartier de Bellevue

4.6) Quartier de Lambezellec

4.7) Quartier de l'Europe

4.8) Quartier Saint Marc



Les politiques publiques et les politiques éducatives

Les politiques publiques ne se construisent pas sans tenir compte des réalités. En tout cas pas sur Brest. Ce qui fédère l'ensemble des forces vives sur la ville correspond à un mouvement conjugué qui articule les acteurs participant sur les quartiers à l'amélioration des conditions de vie des brestois et les acteurs qui, au plan central, déterminent et organisent les cadres communs qui associent l'ensemble des énergies. Qu'elles participent de l'urbanisme, de l'économie locale, de l'action sociale, sportive et culturelle, ces politiques contribuent toutes au développement local ; c'est ce qui fait parfois leur complexité, mais aussi leur légitimité et leur force. La ville s'est engagée dans un mouvement large de territorialisation où chacun est invité à travailler dans un rapport étroit aux enjeux des quartiers, dans le repérage fin des ressources et des déséquilibres de chacun des sept territoires qui composent la ville. Ainsi, chaque acteur est amené à éclairer ce diagnostic permanent et chaque intervention trouve sa justification dans le traitement, partagé avec d'autres, des enjeux attachés à chaque territoire. L'impulsion des politiques publiques à partir des quartiers, de leurs faiblesses et de leurs atouts, participe encore à la prise en compte des besoins sociaux, à l'établissement d'un rapport de proximité avec les publics et à une meilleure lisibilité de l'action publique.

Les politiques éducatives s'inscrivent dans ce cadre général. Elles s'inspirent de cette logique d'ensemble et elles l'alimentent en mettant en œuvre un processus dynamique de caractérisation de chaque quartier, de problématisation des données ainsi recueillies, de définition partagée des enjeux du territoire en matière éducative et enfin de mobilisation des acteurs sur diverses actions. Toute l'économie du PEL est là, dans cet effort consenti par chacun pour sortir des logiques d'équipement, des périmètres institutionnels et de la segmentation des compétences professionnelles. Pour autant, ce travail partagé de définition des enjeux éducatifs sur chaque territoire mérite d'être organisé de façon coordonnée à l'échelle de la ville et en regard de l'ambition éducative portée par la municipalité brestoïse et par ses partenaires.

Pour autant, la ville ne peut se définir simplement comme la somme de ses 7 quartiers; les enjeux éducatifs ne se construisent pas sans être référés à une "matrice" clairement affichée et où chacun pourra y repérer les orientations poursuivies et les objectifs définis par la ville et ses partenaires.

C'est bien dans cette double perspective, intervenant au plus près du terrain et des publics... mais tout autant dans un espace politique volontariste et coordonné à l'échelle de la ville que le Projet Educatif Local brestois prend tout son sens technique et politique.



Quartier Saint Pierre

Histoire

La commune de Saint Pierre Quilbignon rattachée à BREST en 1945 a longtemps été considérée comme une commune à vocation rurale. L'implantation d'industries ne date que des années 1960 avec l'installation sur la zone de Kerstéria de Thomson CSF, aujourd'hui Thalès. L'autre pôle d'activités se trouve autour de la baie de Sainte Anne avec l'implantation du COB, aujourd'hui IFREMER, et plus tard de la technopole. Les grands ensembles de Kerargaouayat, Kerourien, le Valy-Hir s'implantent entre les années 50 et 60 et renforcent le caractère populaire de la rive droite. Les grandes opérations d'aménagement (ZAC de la Cavale blanche 1970 et technopole) témoignent d'une politique volontariste d'extension urbaine. L'urbanisation des espaces voit entre 1970 et 1980 la création de jardins publics comme Kervallon, les parcs d'Eole et de l'Arch'antel. Aujourd'hui la demande d'implantation de logements est très forte sur la rive droite et de nombreux lotissements sont créés (ZAC de Mesnos, Menguen, Point du jour, Fontaine Margot).

Fonctions urbaines du quartier (offre commerciale, emploi, transport, logement, espaces verts...)

Un habitat diversifié et en progression

Le quartier comprend 7098 résidences principales qui se répartissent pour un peu plus de la moitié en maisons individuelles et un peu moins de la moitié en immeubles collectifs.

Les logements conventionnés s'élèvent à 2 265 dont 2 240 pour le parc BMH principalement concentré à Kérourien-Valy-Hir (979) et Saint Pierre (442).

Ce quartier connaît depuis quelques années un fort développement de la construction neuve (Mesnos, Menguen, etc...) et verra bientôt l'aménagement d'un nouveau quartier : Fontaine Margot.

La population

Le quartier Haut rive droite comprend 19 039 habitants soit 12,72% de la population brestoise.

Une population jeune.

La population du quartier est jeune puisque 29,9% ont moins de 20 ans, contre 23% pour la moyenne brestoïse (5 658 personnes). On dénombre 3019 enfants de 5 à 14 ans. Ces chiffres datant du recensement de 1 999 peuvent être rapprochés du nombre d'enfants couverts par la CAF (Données 2005) : 1 469 de 0 à 5 ans, 1 514 de 6 à 11 ans, 1 250 de 12 à 16 ans, soit un total de 4 233.

Une structure socioprofessionnelle relativement proche de celle de la moyenne brestoïse

Le profil social du haut de la rive droite est relativement proche de la moyenne brestoïse. Les professions intermédiaires et les ouvriers sont légèrement mieux représentés (26% et 25%), les cadres et les employés légèrement moins représentés (12% et 32,5%).

La population couverte par la CAF (10488 personnes) est en pourcentage le plus fort de la ville de Brest (55 % pour une moyenne de 49%). Elle représente 14,24% de la population couverte sur Brest. La population CAF est une population principalement familiale puisque les allocataires avec enfants sont plus importants (64%) que les allocataires sans enfant (36%). Le taux d'allocataires avec enfants atteint même 86% à Kérargaouyat / Le Cruguel. Le taux de familles monoparentales est le plus faible de Brest (26% parmi les allocataires avec enfants).

Un faible taux d'allocataires sous le seuil des bas revenus

Le taux des allocataires sous le seuil des bas revenus est parmi les plus faibles de Brest (33% pour une moyenne brestoïse de 40%). Par contre le taux des allocataires avec minima sociaux (23%) est proche de la moyenne brestoïse (21%). Cependant cette situation recouvre des réalités contrastées selon les IRIS. Ainsi le taux des minima sociaux est le plus bas à Kérargaouyat / Le Cruguel (10%), tandis qu'à Kerourien-Valy-Hir, il atteint 34%. De même sur ce quartier le taux d'enfants sous le seuil des revenus atteint 46%.

Les services éducatifs, administratifs, culturels et sportifs

Education

Les élèves scolarisés en maternelle et élémentaire sont au nombre de

2 559, répartis à 72,8% dans le public et 27,2% dans le privé. Ils sont en très légère diminution par rapport à 2005-6 (-0,70%).

Les collèges scolarisent 936 élèves (+8,71%) et les lycées 1 291 (+1,49%).

Globalement le niveau de formation des 15-25 ans est élevé (69% en études pour une moyenne brestoïse de 66,1%).

Culture-loisirs

Le secteur Saint Pierre est plutôt bien pourvu en équipements socio-culturels avec le centre social de Kérourien, la MPT de Saint Pierre et la MPT du Valy-Hir (positionnée pour une simple question de découpage par IRIS sur le bas de la Rive droite), les Patronages laïques Jean Le Gouill et Cavale Blanche. Par contre ne sont présents que deux équipements culturels : les médiathèques des Quatre Moulins et de la Cavale Blanche. On peut enfin retenir les installations sportives comme le complexe sportif de la Cavale Blanche. A noter la construction en 2006 du pôle multiservices de Saint Pierre (MPT, police, poste, école de musique) et l'aménagement de la place Tanguy Duchatel qui ont amélioré sensiblement l'image du bourg de St Pierre.

Les enjeux éducatifs du territoire

- Favoriser la coopération entre les entités éducatives (équipements, associations, écoles, parents, jeunes...)

L'ensemble des acteurs présents du quartier est favorable à l'idée d'un renforcement de cohérence et de mutualisation de l'offre sur l'ensemble du territoire. L'envie de créer de nouvelles coopérations et d'avancer ensemble pour résoudre et améliorer les parcours éducatifs des jeunes est unanime.

- Développer les offres éducatives à destination de la jeunesse

L'entrée jeunesse est une priorité pour la Haut de la Rive Droite. Un effort de coopération, de projet, et de moyens est donc à mettre en place. Un travail commun de l'ensemble des acteurs portés par cette thématique permettrait de palier le manque actuel et de créer de nouvelle synergie à destination des adolescents.

Par contre, au-delà des activités et projets liés à la jeunesse, et dans un souci de prévention et d'accompagnement sur le long terme, les acteurs présents insistent sur l'effort à fournir sur les passages que connaît l'enfant de son plus jeune âge à l'âge adulte. Il est nécessaire de considérer l'enfant dans sa globalité.

- Proposer des actions de démocratisation de la culture

« Plaisir d'apprendre et accès à la culture » était un enjeu déjà fixé en 2005 pour le Haut de la Rive Droite.

Malgré de nombreuses actions de sorties ou de mise en place de tarifs préférentiels, une frilosité est ressentie par les acteurs sur la découverte d'évènements culturels

Amener les actions culturelles sur le quartier, apprendre aux enfants et jeunes à s'approprier les différentes formes culturelles est une priorité éducative de la Rive Droite.

- Impliquer les parents et les jeunes dans les projets éducatifs de leurs quartiers

De nombreuses actions sont menées à destination des parents que ce soit dans l'implication des actions de leurs enfants ou pour des activités qui leur sont destinées. Pourtant on peut remarquer des lacunes quant au rôle des parents dans l'élaboration de projets ou encore la prise d'initiative.

Ainsi un accent particulier sera à porter sur l'implication des parents dans le montage de projets. Le degré de participation sera fonction de chaque projet. Une information en amont du projet, une consultation voire l'aide à la réalisation d'initiatives de parents pourront être des projets contribuant à la création de lien entre les professionnels et les parents et entre les parents eux-mêmes.

Un autre enjeu également identifié concerne la tranche d'âge des 0/6 ans et plus spécifiquement des 3/6 ans, avec notamment les passages d'une structure à l'autre (Crèche, halte garderie, école maternelle, Centre de loisirs Maternelle...) Cette problématique n'est pas uniquement repérée sur la Haut de la Rive Droite mais sur l'ensemble de la Ville de Brest. Il sera ainsi proposé que ce thème soit retenu dans les axes prioritaires de la Ville de Brest.



Quartier Centre ville

Histoire

Le quartier du Centre Ville est l'un des quartiers historiques de Brest, sur la rive gauche de la Penfeld. Comme l'ensemble de la ville, ce quartier a été presque entièrement détruit durant la seconde guerre mondiale et reconstruit après la Libération. Il est composé de plusieurs entités distinctes : le secteur Siam entièrement reconstruit, le secteur Saint Martin datant de la III^{ème} république (1870) qui conserve de nombreux logements de cette époque et le secteur Saint-Michel-Sanquer.

Le quartier poursuit sa mutation avec la mise en œuvre de l'OPAH Renouvellement urbain de Saint Martin (2005-2010)

Les grandes fonctions du quartier

- Activité commerciale

Le centre ville de Brest et notamment l'axe Siam Jaurès représente en 2005, 20% de l'offre commerciale du Pays de Brest et 41% de la Ville. Sur la communauté urbaine c'est le secteur commercial qui connaît la plus grosse évolution entre 1997 et 2005. La zone de chalandise du centre ville s'étend à tous le nord Finistère. *C'est aussi un quartier où l'on vient travailler, avec une fonction administrative, politique, judiciaire, d'enseignement et de recherche, de prise en charge sanitaire.*

- Un habitat principalement collectif et faiblement conventionné

Le quartier comprend *14169 résidences principales (inventaire SRU 2007)*

Au dernier recensement de 1999, le quartier comprenait 15 336 résidences principales dont 13 677 en logements collectifs (soit 89 %) et seulement

1 184 en maisons individuelles. Le secteur SIAM représente la plus forte densité sur la Ville.

Le parc public est faiblement représenté mais en progression (1 279 logements). Le parc conventionné dépasse le millier de logements. Les perspectives pour Saint Martin devraient largement impacter sur ce phénomène.

Une particularité du centre ville semble résider également dans le turn over de l'occupation des logements, que l'on peut attribuer à la petite taille des logements (T1/T2) au moins pour ce qui concerne

les quartiers de Saint Martin (54,9% des logements) et du Pilier Rouge (54%).

- Les transports

Le Centre Ville est particulièrement bien desservi par rapport au reste de la ville par les transports en commun. L'extension de la ligne 5 permet, notamment de nouveaux déplacements vers le port commercial dont l'activité se développe.

Le stationnement des véhicules reste problématique au Centre Ville, notamment aux abords des périmètres payants sur Saint Martin où on constate des stationnements longs (places de parking prises pour la semaine)

- Les espaces verts

Il existe une disparité entre le haut et le bas du Centre Ville, avec une diversité d'appropriations et d'usages. Des nouveaux espaces ont déjà été

(ré) aménagés sur le Bd Gambetta, le Crs Dajot et la Place Wilson, Place des FTPF.

Une enquête menée sur le square Kennedy montre que ce parc est partagé entre différents publics qui semblent cohabiter en restant sur des espaces spécifiques.

La population

Le quartier Centre ville totalise 25 865 habitants soit 17% de la population brestoise.

Une population jeune et sans enfants côtoyant une population vieillissante.

En 1999, les 20-29 ans représentent près du quart de cette tranche d'âge sur Brest et 31% de la population du quartier. Ce sont en grande partie des étudiants qui se retrouvent principalement sur les IRIS Pilier rouge, Sanquer et Siam.

En 2006 (données CAF), on dénombre aussi 3 401 enfants de 0 à 16 ans, chiffre en augmentation (+59 enfants/05), alors que l'ensemble du territoire brestois subit une baisse, mais ce malgré la diminution du nombre de naissances. En revanche, et toujours selon les indicateurs de la CAF, on constate une augmentation de 1% du nombre d'enfants sous le seuil des bas revenus.

Une structure socio-professionnelle totalement différente de celle de la moyenne brestoise

Les cadres sont près de deux fois plus nombreux (25,4%) que la moyenne de la Ville (14,40%) et les professions intermédiaires sont

fortement représentées (28,6%). A l'inverse les ouvriers sont deux fois moins nombreux (10,8%) que la moyenne de la Ville.

La population couverte par la CAF (12 315 personnes) est proche de la moyenne brestoise (48% pour 49% sur la Ville). Elle représente 17% de la population couverte sur Brest.

Les allocataires sans enfant (5 501) sont surreprésentés sur le quartier (75%). On retrouve parmi eux les allocataires étudiants (2 433). A noter : ce chiffre est en baisse, il faut vérifier si cette diminution se confirme dans le temps et savoir si les étudiants se répartissent mieux sur l'ensemble de la ville.

Un fort taux d'allocataires sous le seuil des bas revenus, avec, de plus, un taux moindre de personnes couvertes : il s'agit donc de personnes isolées.

Les services éducatifs, administratifs, associatifs, culturels et sportifs

Les élèves scolarisés en maternelle et élémentaire sont au nombre de 1826, répartis à 60,35% dans le public et 39,65% dans le privé (en augmentation des inscriptions en privé). La diminution du nombre d'élèves s'accroît

(-3,02%) et confirme celle déjà ressentie en 2005/06. Combiné aux orientations de l'Education Nationale, cela s'est traduit par une perte de 7 classes en 2007.

Les collèges scolarisent 1 281 élèves (+0,77%) et les lycées 1 194 (+2,31%).

Globalement le niveau de formation des 15-25 ans est élevé (71% en études et un taux moindre de déscolarisation sur cette tranche d'âge : 29,2% sur le Centre Ville contre 33,9% sur Brest), compte tenu de l'habitat proche de l'université.

Le taux d'inscription en restauration scolaire est le plus important de la ville : 80,04% des enfants scolarisés contre 68,03% pour la ville. Deux explications possibles : élèves résidents extérieurs et parents travaillant.

Le quartier Centre Ville, du fait de la centralité, comprend toute la palette des équipements culturels, publics, associatifs ou marchands: les équipements d'intérêt communautaire que sont le Quartz et la Carène, les bibliothèques, le musée, l'école de musique, la Passerelle, les cinémas, etc. Plusieurs équipements socio-culturels y sont également implantés : la Maison pour tous de l'Harteloire sur le secteur Siam, le PL Guérin sur le secteur Kérigonan-Saint-Martin et le PL Sanquer sur le secteur Sanquer.

Le Centre Ville est un lieu :

- D'animation et de culture pour les habitants du territoire et/ou par quartier : Foire aux Croûtes à Guérin, pique-niques de Sanquer, Papillottes à l'Harteloire...
- D'animation et de culture à l'échelle de la Ville, de BMO, et même plus : concert de la rentrée étudiante, Brest Roller Tour, animations de Noël, Brest 2008,...

Les espaces publics de loisirs pour les 08/15 ans sont peu nombreux (pas d'offres entre les jeux pour enfants et le Skate Park pour les plus âgés).

L'offre des équipements en direction des 12-25 semble correspondre à une caractéristique du territoire, avec une fréquentation plus importante des jeunes majeurs que sur les autres territoires. Cependant, cette offre draine pour moitié des jeunes non résidents du Centre Ville (là encore à l'inverse des pratiques des autres territoires), elle répond donc à l'attractivité du centre, mais répond-elle aux besoins des jeunes qui résident sur le quartier ?

« Les aînés » est une tranche d'âge montante avec des besoins spécifiques. C'est un public qui apparaît très segmenté. Les plus jeunes ne se retrouvent plus dans les clubs de personnes âgées, ils préfèrent s'investir dans des associations très diverses où ils peuvent jouer un rôle actif (par ex. dans les jardins partagés, l'accompagnement scolaire, etc.). Concernant la population « 4^{ème} âge », il est aujourd'hui difficile de savoir ce qu'il faut mettre en place comme accueil ou activités spécifiques. Il faudra trouver l'offre adaptée.

Les enjeux éducatifs du territoire

Les temps périscolaires :

Des constats :

- Un nombre important d'enfants fréquentant le midi -deux
- Une forte demande des parents concernant la prise en charge des enfants pour un temps d'accompagnement scolaire ou éducatif après l'école
- La réorganisation de la semaine scolaire entrainera des modifications sur les organisations institutionnelles et familiales (temps plus long le midi, fin des cours plus tôt, samedi, voire mercredi libérés)

D'où importance du périscolaire et d'un travail entre les équipements de quartier et les écoles pour la prise en charge de ces temps

Enjeu (proposition..) :

Dans le cadre de la modification de la semaine scolaire, prendre en compte les rythmes et les besoins des enfants pour l'organisation des temps périscolaires

L'accueil des adolescents :

Constats :

- A partir de 10 ans environ, les adolescents ou préadolescents ont tendance à fuir les activités organisées du type centres de loisirs
- Il y a peu d'accueils proposés pour cette tranche d'âge
- Les souhaits et besoins de ces jeunes sont mal identifiés : ils sont mobiles, ils peuvent souhaiter rester chez eux, ils aiment fréquenter le centre ville, les centres commerciaux notamment
- Ils se retrouvent sur les espaces disponibles (cours d'écoles, plateau extérieur du PL Guérin..) pour pratiquer du sport : basket, foot, en dehors des clubs.
- Certains équipements du centre ville proposent des formules souples : accueil informel, par petits groupes à la MPT de l'Harteloire (collégiens sur le midi/deux, le samedi..) accueil d'un groupe au PL Guérin...

Enjeux :

A partir d'une meilleure connaissance des besoins des adolescents des 10-11 ans, adapter leur accueil pendant le temps périscolaire et les vacances

Petite enfance

Constat :

- Forte demande en moyens de garde sur le centre ville : il existe plusieurs crèches collectives, une crèche familiale. Par contre, il y a peu d'assistantes maternelles, et peu de places de halte-garderie
- Ces équipements ont peu de liens entre eux. Certaines passerelles existent cependant entre certaines crèches et des écoles situées à proximité.
- L'accueil des enfants de 2 à 3 ans pose de plus en plus problème car l'Education Nationale limite leur accès à l'école maternelle. Cette situation entraîne des conséquences :
 - Saturation des modes de garde (les plus grands restent plus longtemps)
 - Inadaptation des locaux des structures d'accueil aux enfants les plus grands

- Adaptation nécessaire des pratiques des professionnelles
- Nécessité de créer de nouveaux lieux de socialisation (accueil parents/enfants, activités parents/enfants...)

Enjeux

- A partir des besoins recensés, (et en lien avec la politique Petite Enfance de la Ville), développer des modes de garde alternatifs à la crèche et à l'école, plus particulièrement pour les 2-3 ans (4 ans ?). Penser ces lieux comme des lieux de socialisation
- Soutenir et développer la mise en réseau des structures, associations, écoles... du quartier accueillant de jeunes enfants et favoriser ainsi leur socialisation



Quartier Quatre-Moulins

Histoire

Le quartier du Bas de la Rive droite est un des quartiers historiques de Brest. Comme l'ensemble de la ville, ce quartier presque entièrement détruit durant la seconde guerre mondiale a été reconstruit en hâte après la Libération. Il est constitué de plusieurs entités distinctes :

- Recouvrance, historiquement marquée par la présence structurante de la Marine et de l'arsenal ainsi que de la prison de Pontaniou.
- Quéliverzan dont les tours construites à partir de 1951 furent longtemps le symbole du logement social sur la ville.
- Kérangoff, premier grand ensemble de l'OPAC construit à partir de 1952
- Les Quatre Moulins, caractérisé par son pôle commercial de proximité.
- Kerbonne et Mesdoun avec son habitat résidentiel notamment à destination de la marine

Ce quartier à forte identité historique qui se réapproprie son riche passé, connaît depuis quelques années un certain nombre d'évolutions (construction de logements sociaux...) et se projette aujourd'hui dans le futur (Passage du tramway, Rénovation urbaine de Recouvrance, Plateau des capucins qui a vocation à devenir un nouveau quartier de la ville...). Une opération d'embellissement et de sécurisation de l'axe Anatole France est également en cours.

Les grandes fonctions du quartier

Il s'agit d'un territoire urbain dense à vocation avant tout résidentielle, malgré sa proximité du centre ville :

En effet l'habitat y est majoritairement collectif, soit environ les $\frac{3}{4}$ quarts des 11 486 résidences principales recensées en 2007. Les logements individuels sont surtout présents sur le littoral (Mesdoun) et dans le quartier du Landais/Quéliverzan). Les fonctions économiques sont importantes et historiques avec l'arsenal mais situées hors du quartier civil.

Les pôles commerciaux, structurés autour d'une artère commerciale principale (rue de la Porte, Anatole France) marquent les centralités principales et accueillent aussi de services publics de proximité :

- Recouvrance, quartier historique de Brest, anciennement intra muros et les Quatre Moulins disposent d'une offre assez large avec des restaurants, cafés à Recouvrance en lien avec l'histoire de ce quartier. Seul le quartier des Quatre Moulins accueille un marché hebdomadaire. De nombreux services publics complètent cette offre : la mairie de quartier des Quatre Moulins (dédiée principalement aux habitants de l'Est de la Rive droite), la médiathèque des Quatre moulins, la poste, le bureau d'accueil de Brest métropole habitat, le poste de police à Recouvrance, la Protection maternelle et infantile et la maison de l'enfance rue Saint Exupéry...
- Kerangoff et Quéliverzan Le landais disposent aussi de commerces et services de proximité dont l'attractivité et la diversité sont toutefois plus réduites.

Les flux de circulation sont importants liés aux fonctions économiques traditionnelles (l'arsenal et ses portes) et à sa position géographique à l'accès des deux ponts de Recouvrance et l'Harteloire. Les deux lycées (Lycée privé Rive Droite au sud et Lycée professionnel Dupuy-de-Lôme au nord) sont également des services d'agglomération dont la fréquentation augmente et correspond à + de 2 000 lycéens en 2007.

Le Recouvrance intra muros, malgré sa destruction tout de même importante suite à la seconde guerre, est un quartier d'histoire et de patrimoine : tour Tanguy, maison de la Fontaine, quartier Pontaniou, rue St Malo, bâtiment aux lions, traces des remparts (mis à jour à Quéliverzan) désormais occupés par des services et espaces verts en majorité, implantation de l'arsenal sur la rive de la Penfeld et Laninon...

Les espaces verts sont nombreux sans avoir tous les mêmes qualités ; ils sont pour la plupart en relation étroite avec l'histoire et le patrimoine : le plateau de Quéliverzan, le jardin Jégaden, le jardin des explorateurs ou celui de Kerbonne sont les principaux. Sans parler des espaces dominant la rade du quartier de Kerangoff ou du jardin du Stiff et du jardin du Belvédère aux Quatre Moulins.

L'habitat est celui d'un quartier très contrasté aux fonctions très différentes :

Les logements conventionnés, à vocation sociale, représentent 2 600 logements soit 23% du parc (dont 2 339 dans le parc de BMH). Ils se situent avant tout à Recouvrance / Pontaniou (639), Kerangoff (628) et Quéliverzan (556). On peut également noter la présence d'un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (les Ajoncs) et de logements d'insertion et de promotion sociale du CCAS.

Les nombreuses co-proprétés de la reconstruction, constituent une offre relativement diversifiée en majorité où la marine fut largement présente.

Les immeubles anciens d'avant guerre sont souvent en mauvais état et constituent un parc social de fait composé de petits logements et occupé principalement par des personnes isolées, en difficulté, souvent de passage, avant une autre étape résidentielle. Recouvrance est un quartier qui connaît une forte rotation. On peut noter également la présence de logement de la Société nationale immobilière (SNI Cité Assolant et Mesdoun)

Enfin, l'habitat individuel et une partie des résidences collectives, surtout sur le littoral, constitue une offre attractive pour les ménages plus aisés ou très aisés.

La population

Le quartier regroupe 22 587 habitants (au dernier recensement de 1999) soit 15 % de la population de la ville)

La population lors du recensement de 1999 se caractérisait surtout par la surreprésentation des 20-30 ans (23%, 30% à Recouvrance proprement dit). Les moins de 20 ans étaient au contraire plutôt moins nombreux que dans beaucoup d'autres quartiers brestois, les plus jeunes du territoire résidant à Mesdoun, Kerbonne, Quéliverzan et Kerangoff. Ces profils sont à rapprocher des flux démographiques, un quartier comme Recouvrance a vu sa population changer entre les deux recensements : une fonction d'accueil et de transit résidentiel. Les autres secteurs, tant en propriété qu'en location sociale, sont plus stables. Le taux de couverture par la CAF est légèrement plus faible que sur le reste de la ville : 47% contre 49 sur la ville de Brest en 2006.

En 1999, avec les employés particulièrement nombreux (44% de la population active) et les 20% d'ouvriers le quartier affiche un profil très populaire (64%). Par contre les cadres et professions intermédiaires sont moins représentés que sur la ville de Brest, présents surtout sur le secteur de Kerbonne. L'évolution du parc de logement, les transactions immobilières depuis le dernier recensement se sont sans doute accompagnées d'une arrivée nouvelle de

population sur les maisons individuelles du secteur, le Landais Prat-Lédan entre autres.

Cette mixité sociale est tout de même marquée par une plus grande pauvreté de la population que sur le reste de la ville. Le taux des allocataires CAF sous le seuil des bas revenus était en 2006 de 45% et le nombre reste élevé, 1 774 soit 18% des allocataires bas revenu de la ville. Les bénéficiaires des minima sociaux sont également sur-représentés, les 1 327 bénéficiaires représentant 18% aussi des bénéficiaires brestois. Cette réalité n'est pas identique sur l'ensemble du secteur, elle est particulièrement vraie sur Recouvrance/Pontaniou, Quéliverzan et Kerangoff, dans une moindre mesure sur Recouvrance/Cafarelli. Mesdoun est au contraire un quartier où la pauvreté est très peu présente (10% d'allocataires)

On peut noter également que sur trois quartiers (Kerangoff, Quéliverzan et Recouvrance) la moitié ou plus des familles ayant des enfants sont monoparentales.

L'ensemble du secteur est de ce fait prioritaire dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale avec une attention particulière aux quartiers de Kerangoff, Quéliverzan et Recouvrance / Pontaniou correspondant ainsi à des quartiers prioritaires.

Le quartier enregistre entre 2005 et 2007 une augmentation significative des naissances (+7%) qui affecte notamment Le Landais et Kérangoff.

Les services éducatifs, administratifs, associatifs, culturels et sportifs

La population scolarisée sur le quartier est relativement stable au niveau de l'école maternelle et de l'école élémentaire avec 1 614 enfants à la rentrée 2007-2008. Notons également la présence à Kérangoff de l'école Diwan. Par contre dans les collèges, elle est en baisse avec 869 collégiens en rentrée 2006 contre 924 en 2005 et 1 020 en 2002. Les lycéens sont, on l'a vu, nombreux et en augmentation.

Le quartier comporte des services et équipements diversifiés :

Les services éducatifs au-delà des écoles, collèges et lycées : crèches, halte garderie, centres de loisirs, mais aussi la PMI,

l'antenne du dispositif de réussite éducative (DRE) et le relais assistantes maternelles (RAM).

Les gymnases mais aussi la piscine de Recouvrance, seul bassin de 50 m de la ville

Les équipements culturels avec la tour Tanguy, la salle du Mac-Orlan et la Maison de la Fontaine

Les équipements socioculturels présents ou intervenants sur le quartier : Centre social de Kerangoff, PLR, MPT du Valy-Hir, mais aussi le GPAS

Concernant la vie associative, outre les équipements socio-culturels pré-cités on peut rappeler la présence sur le quartier d'associations ou de lieux qui développent une mission d'animation, de cohésion ou d'insertion sociale : les Amis de Recouvrance, le GPAS, Vivre la rue, Entraide et Amitiés, le Secours Catholique, le Phare, le Point H, le local social du CCAS, etc.

Les enjeux éducatifs du territoire

Repenser et redéployer une offre adaptée aux besoins actuels et futurs du quartier en recherchant une bonne mutualisation des équipements et associations de quartier, compte tenu de la population existante (notamment la forte monoparentalité) et de l'arrivée progressive sur le quartier d'une nouvelle population :

a) Travailler sur les besoins en modes de garde de la petite enfance et les propositions d'accueil de loisirs en direction de l'enfance en :

Evaluant l'offre d'accueil existante par la mise en réseau des partenaires éducatifs

Recensant les besoins des familles du bas de la rive droite

Innovant dans la mise en place de structures ou de lieux répondant aux besoins des jeunes enfants et de leurs familles

b) Favoriser la découverte des pratiques artistiques et culturelles des enfants, des jeunes et des adultes en :

Prenant en compte un contexte intergénérationnel,

Améliorant la communication à destination des familles

Recensant l'offre artistique et culturelle

c) Mieux prendre en charge le public jeune - adolescent en lien avec les parents

De cet enjeu se dégage l'importance de travailler sur le repérage et l'accroche de ce public par la mise en place d'un maillage de partenaires associatifs et/ou institutionnels. Il faut inciter les jeunes à fréquenter les structures de quartier en leur proposant un accueil différencié et des activités adaptées. Afin de prévenir les ruptures et l'enfermement dans des conduites à risques, l'offre éducative en direction des adolescents doit être renforcée. Un lieu d'échange, d'écoute et de rencontres entre jeunes et adultes pourrait également être mis en place.

Il est également nécessaire d'impliquer les parents dès l'inscription de leurs adolescents en mettant en avant leur rôle de premiers éducateurs, leurs responsabilités et en entretenant des contacts réguliers avec eux afin de soutenir leur mobilisation :

Repérer les jeunes qui ne fréquentent pas les structures et réfléchir à une offre d'activités attractive afin de les inciter à se rencontrer dans des lieux formalisés.

Valoriser leurs savoirs, leurs acquis dans certains domaines (information, cultures urbaines...) pour leur proposer des activités faites avec et pour les jeunes.

Un travail partenarial est en cours pour animer des actions transversales sur l'ensemble du territoire Bas Rive Droite en direction du public adolescent et jeune.

Il existe à Recouvrance une attente d'activités en direction des jeunes et d'un lieu pour se réunir. Le PL Recouvrance devra en tenir compte dans l'écriture de son projet associatif.

Pour permettre à des jeunes de sortir de leur isolement, le Centre Social de Kérangoff va travailler davantage sur les enjeux identifiés et la ressource en animateurs mais aussi sur la façon de travailler les activités jeunes. Il est également envisagé dans le cadre du nouveau projet de développement du centre social de proposer de nouvelles activités plus attractives aux jeunes. Le centre social de Kerangoff souhaite associer le PL Recouvrance dans cette démarche.

Favoriser l'aide à la fonction parentale

C'est un axe majeur qui propose de favoriser l'implication des parents dans leur rôle éducatif et dans les actions associatives, en trouvant de nouvelles formes de communication : permettre aux parents de prendre une plus grande place dans les projets des enfants et des jeunes, valoriser les compétences parentales. En

effet, le rôle des parents doit être reconnu pour permettre un partage du travail éducatif. Les familles seront ainsi sensibilisées aux valeurs portées par les structures assurant la prise en charge de leurs enfants et de leurs jeunes. Pour cela, les acteurs soulignent l'importance de mettre en place une dynamique entre l'Education nationale et les partenaires associatifs :

- Conforter le rôle éducatif de la famille en complémentarité des autres acteurs (école, associations, équipements de quartier)
- Conforter, maintenir ou restaurer le lien parents/enfants, ce lien constituant un point d'appui essentiel pour son développement
- Evaluer régulièrement les besoins et être à l'écoute des familles afin d'être au plus près de leurs réalités quotidiennes. Développer le lien social dans une démarche de proximité

Les acteurs s'accordent sur la nécessité de prendre davantage en compte la diversité de population qui existe sur le territoire du Bas de la Rive Droite, avec des niveaux de vie très disparates et des liens sociaux et intergénérationnels souvent inexistantes.

Tout doit être fait pour permettre une ouverture des équipements de quartier aux personnes se sentant exclues socialement, notamment par le biais des travailleurs sociaux (réunions dans les équipements, participations aux manifestations...

Le travail sur la cohésion et le lien social du territoire est un axe majeur qui doit permettre de prévenir les risques d'exclusion. Cela passe nécessairement par le développement du soutien aux familles fragilisées, par un brassage intergénérationnel et interculturel et par l'accompagnement des initiatives des habitants du quartier en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels.



Quartier de Bellevue

Histoire

L'aventure urbaine de Bellevue débute en 1945. En effet, après le deuxième conflit mondial, il faut reloger rapidement les sinistrés, les réfugiés et les ouvriers qui viennent reconstruire la ville. Les baraques à usage d'habitation sont installées sur le plateau du Bouguen puis au Bergot et enfin à Bellevue.

La fin des années 50 voit les préoccupations tournées vers le relogement en dur des habitants des baraques, ainsi que la création d'un centre universitaire créé en 1957. Dès 1959, l'avis favorable à la création d'une ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité). L'histoire de BREST 2, ville nouvelle, commence. Un immense chantier va s'étendre sur une période de près de vingt ans (1960 - 1977) et sur une surface de 180 hectares.

A la fin des années 70, les projets immobiliers s'arrêtent à la faveur des percées vertes et d'équipements de proximité.

Aujourd'hui le quartier de Bellevue bordé au sud par les rives attrayantes de la Penfeld, achève sa mutation : reconstruction de la patinoire (2002), création de l'axe Nord-Sud, restructuration de la place Napoléon III et du centre commercial de Kergoat, réhabilitation prochaine du parc social d'habitat.

Les grandes fonctions du quartier

Le quartier de Bellevue a été construit dans les années 60 sur le modèle d'une ville nouvelle. Du point de vue de son organisation urbaine, Bellevue apparaît comme homogène. Le quartier est bien délimité, à l'ouest par la Penfeld, au nord par l'avenue Le Gorgeu isolant cependant le secteur de Kerbernier, puis le boulevard de l'Europe. L'habitat est essentiellement collectif. La voirie surdimensionnée, dédiée principalement à l'usage automobile crée de véritables coupures dans l'organisation urbaine. L'aspect répétitif de son aménagement renforce ce sentiment d'homogénéité pouvant entraîner des difficultés de repérage dans le quartier.

Le quartier est composé de micro-quartiers (découpage IRIS) organisés chacun autour d'un centre commercial et d'un groupe scolaire. La place Napoléon III se distingue par sa fonction de centralité renforcée par la rénovation récente.

Les habitants se reconnaissent certes comme habitant Bellevue, mais ils font d'abord référence à leur appartenance à l'un de ces micro-quartiers.

Le quartier est inscrit dans un vaste projet de rénovation urbaine dont l'essentiel des opérations est réalisé. Ce projet urbain s'est construit à partir des orientations suivantes : créer un cœur de quartier, maintenir des centralités secondaires et améliorer l'accessibilité du quartier.

Bellevue accueille des activités (services, loisirs, commerces...) dont le rayonnement excède les limites de l'agglomération.

Les activités économiques et de formation supérieure donnent au quartier de Bellevue un profil atypique.

D'une part, les commerces et services traditionnels y sont bien représentés, localisés principalement autour de quatre pôles : place Napoléon III, Langevin, Kergoat et Bahamas. La place Napoléon III offre une gamme de services commerciaux ou administratifs complétée par l'activité de centres commerciaux plus modestes situés dans les micro-quartiers. Leur attractivité est encouragée par la collectivité au travers d'opérations de réaménagement. Le marché hebdomadaire du jeudi, déplacé place Napoléon III complète l'offre commerciale. Enfin, on retrouve sur le quartier certaines activités administratives comme la CPAM, EDF qui comptent un nombre d'emplois important.

D'autre part, la présidence et les composantes principales de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) sont localisées sur Kergoat et le campus du Bouguen essentiellement, avec environ 14 000 étudiants et plus d'un millier d'enseignants et de personnel administratif. De plus, une réelle volonté de rendre visible l'UBO sur le quartier a été affichée lors du chantier de l'axe nord-sud. Il est à noter également, en dehors de l'UBO, la présence de l'IUFM et de l'école supérieure de commerce.

Le quartier est très bien desservi en offre de transports en commun et est situé à quelques minutes du centre ville grâce au système de transport en site propre (voies réservées aux bus).

L'habitat

Le quartier se caractérise par un habitat principalement collectif. Il comprend environ 9 000 résidences principales dont 8 000 en logement collectif (soit 89%). On note une diversité de statut : copropriétés privées, parc social BMH et SNI, secteurs pavillonnaires. Certains immeubles, en l'état depuis leur construction feront l'objet de rénovations afin d'en améliorer leur confort.

Une personne sur deux réside dans le parc privé à Bellevue. La moitié des occupants du secteur privé est propriétaire. Le parc social est relativement équilibré sur les différents IRIS. Le taux de rotation n'est pas différent de l'ensemble du parc social BMH. Toutefois, compte tenu de l'importance du parc (2 923 logements), 350 nouveaux ménages sont accueillis chaque année.

Le quartier accueille une population à forte dominante familiale : les enfants et les jeunes y sont nombreux même si le quartier commence à vieillir. D'ailleurs, cette population âgée vieillit seule dans de grands logements.

Les espaces verts

Le quartier dispose de la plus grande proportion d'espaces verts publics par rapport à la surface totale. La population est parfois divisée entre ceux qui réclament des places de stationnement supplémentaires et les partisans du maintien des espaces verts.

La population

Le quartier de Bellevue totalise 20 487 habitants soit 13,6% de la population brestoise.

Une population relativement jeune

Les moins de 20 ans représentent 25,5 % de la population du quartier, soit une moyenne légèrement supérieure à celle de Brest. La proportion des moins de 25 ans dans la population du quartier est la plus forte de Brest. Ce sont en grande partie des étudiants qui se retrouvent principalement sur les IRIS de Kergoat Est et Ouest.

Mais on note depuis deux ans une diminution du nombre de naissances, ainsi que d'allocataires CAF avec enfant.

Une structure socioprofessionnelle différente de celle de la moyenne brestoise

Les employés et les ouvriers représentent 69% de la population active. A l'inverse les cadres et les artisans et professions libérales sont presque deux fois moins représentés. C'est un quartier qui joue un rôle d'accueil des jeunes ménages en début de carrière professionnelle.

La population couverte par la CAF (10 595 personnes) est supérieure à la moyenne brestoise (52% pour 49% sur la Ville). Elle représente 14,38 % de la population couverte sur Brest. Le taux de certains IRIS est bien supérieur (57% à Kerbernier, 56% à Kergoat Ouest). Les allocataires avec enfants représentent, comme sur la ville de Brest 41% des allocataires.

Bellevue est le territoire dans lequel la monoparentalité est la plus importante de l'ensemble du territoire brestois : 40% des familles allocataires CAF. Celle-ci est fortement présente sur les micro-quartiers de Kergoat ouest (50%) et Kerbernier (49%).

Des bas revenus et minima sociaux identiques à la moyenne brestoïse

Les allocataires sous le seuil des bas revenus et les allocataires de minima sociaux sont en proportion identique à la moyenne brestoïse (respectivement 39% pour 40% et 20% pour 21%) Mais cette situation recouvre des disparités importantes selon les IRIS, puisque les allocataires sous le seuil des bas revenus s'élèvent à 43% à Kerbernier et représentent la moitié des allocataires à Kergoat Ouest (49%). Quant aux allocataires avec minima sociaux, ils sont plus fortement représentés à Quizac (29%), Kerbernier (27%) et Kerhallet (27%).

Les services éducatifs, administratifs, associatifs, culturels et sportifs

Le quartier apparaît bien doté en services publics fortement concentrés autour de la place Napoléon III (Mairie, Mission locale, Conseil Général...).

L'enseignement public est représenté par 6 groupes scolaires et d'un collège. 2 061 élèves sont scolarisés en maternelles et élémentaires dont 1 532 dans le secteur public. Les effectifs sont stables.

Le collège public scolarise 484 élèves, soit une baisse de 10% depuis 2002.

Globalement le niveau de formation des 15-25 ans est l'un des plus élevé de Brest (71,4% en études). Cela peut s'expliquer par la proximité géographique de l'université. Le niveau de diplôme est plus élevé que la moyenne des quartiers prioritaires bretons. 18% des habitants ne sont pas diplômés. 47% des personnes de 15-59 ans qui sortent du système scolaire ont un CAP, BEP ou BEPC : c'est le niveau de diplôme le plus fréquent dans le quartier. De plus, 23% des 15-24 ans sortis du système scolaire ont atteint le niveau d'études supérieures.

Bellevue est un quartier bien pourvu :

- en équipements culturels : la Médiathèque, le Conservatoire de Musique...
- en équipements socio-culturels : Patronage Laique du Bergot, Maison de Quartier de Bellevue, Centre Social « Kanevedenn ». Un

partenariat récent donne naissance à des projets en commun comme l'idée de développer des formules d'accueil dans les micro-quartiers. Mais ces équipements montrent leurs limites par le vieillissement et l'hyper polyvalence de leurs bâtiments ainsi que leur mauvaise visibilité sur le quartier.

- en équipements sportifs : la patinoire, la piscine. Des installations sportives existent sur le quartier (terrains de sport, gymnases...) mais arrivent, aujourd'hui, à saturation.
- résidences de personnes âgées (Kerdiguémer et Kerlévenez) qui travaillent en partenariat avec les structures de quartiers.

Le quartier connaît une vie sociale et associative intense constituée d'une quarantaine d'associations répertoriées par la mairie de quartier : associations sportives, de loisirs, secteur médical ou social et défense des habitants. Certaines d'entre elles ont une vocation plus large que le quartier.

Les enjeux éducatifs du territoire

Lutter contre l'isolement social et géographique

En créant des occasions et des espaces de rencontres informelles à proximité des habitants

En créant des solidarités de voisinage

En luttant contre l'illettrisme des adultes : pas de ressource sur le quartier ce qui implique un travail de repérage et d'accompagnement

Mieux prendre en compte l'accueil de la petite enfance sur le quartier (tranches 0/2 ans et 2/3 ans)

En identifiant les besoins d'accueil

En se renseignant et imaginant des actions innovantes compte tenu des réalités du quartier

Pistes

Anticiper sur les besoins dans le cas d'une diminution de la scolarisation des 2 ans.

Vérifier si les structures d'accueil sont saturées

Améliorer, développer, innover pour la garde des enfants dont les parents ont des horaires atypiques.

Améliorer la gestion du temps périscolaire :

En Trouvant des solutions de garde pour les enfants de plus de 6 ans dont les parents ont des horaires de travail atypiques

En organisant la coordination en fonction des nouvelles directives de l'Etat

En travaillant sur la communication et l'information

Pistes

Déplacements vers les écoles (Pédibus)

Organisation trajets entre parents

Organisation scolaire/soutien scolaire

Rôle des structures en matière d'accompagnement scolaire / EN

Lien avec l'illettrisme des parents

La pause méridienne à l'école : Temps d'animation, de repos

Pause méridienne au collège

Améliorer la gestion du temps libre des enfants et des adolescents.

En permettant l'accès pour tous aux ressources,

En améliorant l'offre en fonction des attentes,

En diversifiant l'offre de loisirs,

En ouvrant vers l'extérieur,

Pistes

Découverte sportive,

Passerelles centres de loisirs / activités - Alternative aux centres de loisirs,

Passerelles secteur enfance/ secteur ados,

Temps de présence sur les micro-quartiers,

Occupation en soirée après les devoirs,

L'implication des parents sur les temps de loisirs.

Un enjeu transversal :

Veiller à la place des parents dans chaque thématique.



Quartier de Lambézellec

Histoire

Aujourd'hui quartier de la ville de Brest, au même titre que Saint-Pierre et Saint-Marc après la formation du Grand Brest en 1945, Lambézellec fut, dans le passé, une commune à part entière. Souvent désignée comme la commune rurale la plus étendue de France, son territoire s'étendait, à l'origine, jusqu'au pied du Château. Cependant et malgré ces importantes restrictions de territoire, sa population ne cesse de croître. On dénombre, en 1839, 9 000 habitants pour passer la veille de 1 861 à 14 000 habitants. En 1920, elle compte 19 217 habitants. Qui sont-ils ? Essentiellement des ouvriers de l'Arsenal qui trouvent là des loyers moins élevés, des vivres moins coûteux qu'à Brest et l'absence d'octroi. Ce sont aussi des ouvriers qui travaillent dans les établissements industriels installés sur la commune (tannerie, moulins à papier, fabrique de chaux et brasserie).

Lambézellec est le jardin maraîcher qui ravitaille Brest en légumes de toutes sortes. L'activité principale reste quand même l'agriculture. Après-guerre, Lambézellec participe à l'expansion démographique et urbaine de Brest. Troisième quartier de la ville dans les années 60, sa population passe de 18 572 habitants en 1962 à 22 409 en 1968. A cette augmentation de la population correspond également un accroissement de l'habitat : nouvelles constructions à Keredern où sur l'emplacement des baraques on voit s'élever des HLM.
(Extraits de la plaquette Lambézellec hier, aujourd'hui, demain)

Les grandes fonctions du quartier

Organisation urbaine:

Historiquement, le quartier de Lambézellec s'est organisé à partir d'un pôle : le bourg de Lambézellec. A ce pôle de centralité, les quartiers de Kerinou et de Keredern ont été agrégés. Son organisation spatiale est très étirée entre Kerinou et la partie rurale de Lambézellec. L'organisation spatiale est fortement marquée par les axes routiers qui coupent le quartier entre sa partie nord et sud (boulevard de l'Europe). De même l'axe Robespierre, très utilisé, fait le lien entre le centre ville et le nord du quartier. Les usages, les déplacements en sont fortement conditionnés. Le quartier de Keredern tranche dans le paysage par son aspect compact dans un environnement composé essentiellement de maisons individuelles.

En remontant le boulevard Robespierre, on peut avoir le sentiment d'un quartier dense disposant de peu de lieux de vie, d'espaces verts qui pourraient donner une respiration à l'organisation urbaine. Or, le quartier de Lambezellec dispose de jardins, de parcs situés dans sa partie nord plus particulièrement. (À vérifier).

Ainsi, le quartier n'apparaît pas comme une entité homogène mais comme une addition de quartiers aux identités marquées.

Si la fonction du quartier est principalement résidentielle, Lambezellec accueille, par ailleurs, des activités commerciales, de services, d'enseignement dont certains rayonnent sur l'agglomération et au-delà : ISEN, la Croix Rouge, AFPA, IFAC et dans le domaine culturel et sportif, le Stella, USAM, Comité départemental de tennis...

Un territoire rural

Le quartier de Lambezellec conserve une vocation rurale dans sa partie nord. Avec la Fontaine Margot sur la Rive droite, le secteur rural de Lambezellec constitue les deux principales réserves foncières de Brest. Cette réserve foncière est dédiée en partie au développement d'une offre de logements pavillonnaires plutôt haut de gamme et familiale même si la création de petits ensembles à vocation sociale est également proposée.

Le développement du quartier se poursuit donc au nord. Cette évolution est à prendre en considération en regard de l'adaptation des services à cette nouvelle population résidante dans la partie nord du quartier.

Fonction économique :

Lambezellec accueillait par le passé des entreprises importantes telles que les brasseries qui avant guerre salariaient 400 à 500 personnes. En 1981, la fermeture est prononcée. Cette caractéristique industrielle n'est plus aujourd'hui d'actualité.

L'activité économique s'organise à partir de services et de l'activité commerciale.

L'attractivité commerciale du bourg de Lambezellec semble donner quelques signes de fragilités. Un certain nombre de commerces a fermé.

L'offre commerciale est présente dans les différents quartiers jouant ainsi une fonction de proximité. C'est le cas à Kerinou, Keredern.

Les marchés de Lambezellec et de Kerinou, qui sont par ailleurs bien fréquentés, complètent l'offre commerciale.

Fonction résidentielle :

Le quartier possède un habitat majoritairement collectif mais comportant un secteur pavillonnaire important.

Le quartier comprend 10 681 résidences principales dont 57% en immeubles collectifs et 40% en maisons individuelles.

De nombreux programmes sont en cours tels que :achèvement des logements rue Joseph Le Borgne, Bonne nouvelle (180 logements dont 60 en habitat social), Kérédern (80 logements Le logis Breton sur l'emplacement d'Emmaüs), ZAC de Gay-Lussac (pavillons et petits collectifs privés et publics), Messioual (1 000 logements à long terme), Maréguès et Le Restic

Le développement de l'offre résidentielle se poursuit sur la partie nord du quartier mais également à Bonne nouvelle, à Tréornou (proximité du SuperU), à Messioual, route de Keraudren.

En 2007, le parc public, important, comprend 2 618 logements, appartenant principalement à BMH et situé principalement sur quelques IRIS (Kérédern :

1 049 logements ; Lambézellec : 468).

La population

Le quartier de Lambézellec totalise 23 601 habitants soit 15,77% de la population brestoise.

Les moins de 20 ans représentent 24,5% de la population du quartier, soit un peu plus que la moyenne brestoise (23). Les moins de 25 ans, incluant les étudiants, représentent 36,6% de la population du quartier (pour 34,3% sur l'ensemble de la ville). Concernant les personnes en établissement, le quartier connaît le taux le plus fort de personnes âgées hébergées.

Le quartier enregistre depuis 1999 une croissance démographique et donc sans doute un rajeunissement de la population que ne traduit pas le dernier recensement. Cette tendance va se poursuivre à l'avenir, compte tenu des programmes de construction en cours ou projetés :

Une structure socioprofessionnelle différente de celle de la moyenne brestoise

Les ouvriers et les professions intermédiaires sont mieux représentés (25 et 26%). A l'inverse, les employés sont moins représentés.

La part de la population couverte par la CAF (12 366 personnes) est supérieure à la moyenne brestoise (52% pour 49% sur la Ville). Elle représente 16,79% de la population couverte sur Brest.

Une population familiale mieux représentée que sur l'ensemble de la ville

Les allocataires avec enfants sont un peu mieux représentés que sur l'ensemble de la ville (43% pour 41%). Mais cette situation recouvre des réalités différentes selon les IRIS, puisque le taux varie de 19% sur Bonne Nouvelle, secteur d'habitat ancien, à 84 et 86% sur Loscoat et Kervao, secteurs pavillonnaires récents et en plein développement hébergeant principalement des familles.

Des bas revenus et des minima sociaux plus faibles que la moyenne brestoise

Le taux d'allocataires sous le seuil des bas revenus et le taux d'allocataires avec minima sociaux sont plus faibles que sur l'ensemble de la ville (respectivement 36% et 17% pour 40% et 21%). Il en est de même des enfants sous le seuil des bas revenus (20 pour 23%). Mais certains IRIS présentent des situations très difficiles notamment Kéréderm où le taux de bas revenus atteint 56% (59% pour les enfants sous le seuil des bas revenus) et le taux de minima sociaux 37%.

Le taux des allocataires sous le seuil des bas revenus augmente sur le quartier (39% contre 36%).

La part des allocataires sous le seuil des bas revenus dépasse largement la moitié des allocataires à Keredern (56%). Il en est de même de la part des enfants sous le seuil des bas revenus, qui est en baisse (56%).

Le taux des allocataires bénéficiaires des minima sociaux qui varie de 5 à 37% selon les IRIS reste en deçà de la moyenne brestoise (18% pour 21%).

Dans le territoire de Lambézellec, la proportion de familles monoparentales dans les familles allocataires de la C.A.F. est inférieure de 4 points à la moyenne brestoise. C'est à Keredern, quartier d'habitat social, que leur proportion est la plus élevée (47%) soit 157 familles. A l'image des autres territoires brestois, les familles monoparentales allocataires de la C.A.F. sont très peu présentes dans les quartiers résidentiels que sont Loscoat et Kervao-rural nord.

Les services éducatifs, administratifs, associatifs, culturels et sportifs

Le bourg de Lambézellec joue un rôle de pôle de centralité (mairie, médiathèque, CDAS...). En relai, des services de proximité ont été développés notamment sur Keredern au travers du PIMMS et de l'espace lecture écriture.

Le quartier accueille deux établissements du secondaire dont les zones de recrutement ne correspondent pas au quartier de Lambézellec. De fait, les élèves sont dispersés sur plusieurs établissements et notamment hors quartier. Ce n'est pas sans conséquence pour développer à l'échelle du quartier des collaborations avec les collègues. On note, par ailleurs, un affaiblissement de la fonction scolaire sur le quartier. (Fermeture de Bonne Nouvelle).

Le primaire scolarise 1 878 élèves répartis à 59% dans le public et à 41% dans le privé. Les effectifs sont en légère hausse de 1,79%.

Les collèges scolarisent 2 099 élèves. Les effectifs sont en forte baisse du fait de la fermeture de Bonne Nouvelle en septembre 2005. Les lycées qui scolarisent 2588 élèves sont en forte baisse pour la même raison (-29,48%).

Les équipements sportifs à vocation généraliste sont à saturation sur le quartier à l'instar de l'ensemble de la ville. L'ouverture du gymnase de la Brasserie connaît déjà une occupation maximale. C'est également le cas pour les gymnases de Pen ar Chleuz et de Keredern.

Le quartier est doté de quatre équipements socioculturels répartis sur l'ensemble du territoire.

Cinq résidences pour personnes âgées sont présentes sur le quartier de Lambézellec, ce qui en fait une caractéristique. Leur statut sera interrogé au vue du vieillissement de la population nécessitant des équipements médicalisés.

Les équipements développent entre eux et progressivement des collaborations qui transcendent les logiques territoriales.

Les enjeux éducatifs du territoire

Un travail commun avec la démarche de caractérisation des territoires a permis d'identifier des enjeux pour le quartier et un enjeu global pour l'action éducative : **Intensifier l'action éducative autour des problématiques suivantes.**

Cinq grands enjeux ont été dégagés par les acteurs du Projet éducatif local sur le territoire de Lambézellec.

1. La santé.

L'objectif est à la fois destiné aux enfants et aux parents dans le cadre de la prévention et de l'éducation à la santé sur des thématiques précises. Pour cela, les acteurs du PEL s'appuieront sur les ressources de la Direction Santé de la Ville de Brest.

2. L'accueil et la prise en compte des familles dans leurs liens ou relations aux partenaires éducatifs.

La mobilisation des familles et des parents est plus difficile à obtenir que celle des jeunes et des enfants. Leur méconnaissance des institutions, des partenaires éducatifs et de leurs modes de fonctionnement (méconnaissance parfois liée à l'illettrisme) entraînent des lacunes et des incompréhensions quant au rôle parental dans le suivi du parcours éducatif de leurs enfants.

L'enjeu sera donc de proposer des actions aux seuls parents. D'autre part, une attention particulière sera portée pour associer les parents à la création et à la réalisation des projets destinés à leurs enfants.

3. L'accès à un plus grand nombre d'enfants à des activités de loisirs, culturelles et sportives, notamment ceux qui en sont le plus éloignés.

Le recensement général des activités proposées et leur promotion seront au cœur des préoccupations sur le quartier. D'une part, il conviendra également de déterminer les raisons pour lesquelles certaines familles n'y ont pas accès ou ne s'intéressent pas à l'offre existante et d'envisager des solutions pour y remédier en réfléchissant aux modalités d'accès. D'autre part, pour certains secteurs du territoire, l'offre des activités éducatives devra être élargie.

4. Les modes d'accueil et les offres d'activités pour la petite enfance.

Les modes d'accueil et de garde sur le bourg de Lambézellec sont supposés peu satisfaisants. Un travail avec l'observatoire de la petite enfance permettra à la fois d'identifier les besoins réels et de travailler à une diversité de réponses aux besoins spécifiques repérés.

D'autre part, la mobilisation des parents pour les activités des enfants est très insuffisante voire inexistante. Le travail envisagé est

le repérage des freins, l'amélioration des modes de communication afin de créer le désir d'investissement des parents dans les activités de leurs tout petits.

5. Les passerelles et les liens de cohérence entre les différentes offres éducatives.

A l'échelle du grand Lambézellec, de nombreuses offres existent mais parfois cloisonnées à l'échelle des structures, des institutions, des micro-quartiers.

Il conviendra de travailler à un décroisement et à une coopération en créant des passerelles et des cohérences entre les différentes offres afin d'améliorer les parcours éducatifs des enfants sur le grand Lambézellec.



Quartier Europe

Histoire

C'est lors des élections municipales de 2001 que la création d'un nouveau quartier a été décidée avec l'ouverture d'une nouvelle mairie de quartier (installation dans les locaux provisoires et l'élection d'un adjoint de quartier).

Ce nouveau quartier a bénéficié d'une partie des territoires de Lambézellec (Kérichen et le Dourjacq) et de Saint-Marc (Pen Ar Créac'h).

C'est un quartier avec une histoire :

- Pontanézen : le 6 avril 1917, les Etats-Unis entrent dans le premier conflit mondial aux côtés des alliés. Brest devient alors une des bases principales du corps expéditionnaire américain. Des installations y sont construites dont la plus importante est constituée par le camp de transit de Pontanezen, rebaptisé « Ponty » par les soldats américains. Début 1918, le camp peut accueillir 10 000 hommes.

- Pen ar Créac'h, Kérichen : sur le quartier, plusieurs fermes y exploitaient des cultures maraîchères. C'est après la seconde guerre mondiale que commencent à s'y édifier des immeubles préfigurant l'urbanisation des années 60. La conception puis la création de la future cité scolaire de Kérichen s'étalent de 1945 à 1952, puis jusqu'au-delà de 1960.

- Le Dourjacq : ce quartier fut autrefois un lieu d'exploitation de carrières.

- L'Hermitage, Kergonan, Kergaradec : cette zone anciennement rurale est actuellement la zone d'activités la plus étendue de Brest.

Les grandes fonctions du quartier

Activités économiques

Le quartier présente la particularité de concentrer sur près de la moitié de sa surface des activités économiques, qu'il s'agisse de commerces, d'entreprises tertiaires ou industrielles. Il englobe une partie de la zone d'activité nord de Brest qui comprend la ZAC de Kergaradec, L'Hermitage et Kergonan. En 1968, le premier hypermarché s'implante sur le quartier sous l'enseigne « Rallye ». La vocation commerciale s'est depuis considérablement élargie. Elle s'est organisée autour de 2 axes, la route de Gouesnou et le

Boulevard de l'Europe (essentiellement dédiés à l'automobile), et les zones de Kergaradec et de l'Hermitage qui concentrent les grandes enseignes (Leclerc, Décathlon, Norauto, Conforama...).

On retrouve également des commerces de proximité (boulangerie, boucherie, bar, tabac...) et des supermarchés (Lidl, inter marché...) au sein des micro-quartiers.

Transport

Le quartier de l'Europe bénéficie d'une position particulièrement stratégique dans l'agglomération brestoise. Le système de déplacement urbain se structure autour :

- d'un réseau de voiries récentes ayant un rôle à l'échelle de l'agglomération, voire du Pays grâce à la rocade (Boulevard de l'Europe) et aux voies diffusant les flux en provenance de la D112 (Pompidou, Blum, 8 mai 1945) accompagnant les axes historiques de liaison vers l'extérieur (route de Gouesnou, rue de Paris).
- d'un réseau de transport collectif, inégalement réparti, ne correspondant plus à la configuration actuelle du quartier. En effet, certains trajets de bus sont complexes et longs, pénalisant ainsi les secteurs nord qui sont en fin de ligne. Le projet Tramway sera l'occasion de créer une offre pertinente, prenant mieux en compte les spécificités de ce quartier.

Espace verts

Le quartier de l'Europe dispose de nombreux jardins sur son territoire : des squares de quartier des années 1960-1970 et des jardins implantés dans les années 1965-1975. Il s'agit des jardins Saint-Jean, Saint-Jacques, Didaiiller, Beauregard, Menez Paul, Vercingétorix. Très urbains et horticoles, ils ont tous été créés sur le même modèle. Ces jardins ont encore aujourd'hui beaucoup d'importance dans la vie du quartier.

L'habitat

Le quartier est caractérisé par un habitat aux trois quarts collectif puisqu'il comprend 7 846 résidences principales dont 75,3% en immeubles collectifs. Le parc conventionné, important, comprend 2 575 logements, appartenant dans sa presque totalité à BMH et concentré essentiellement sur deux IRIS, Pontanézen (1 476 logements appartenant à BMH) et Kerbernard / Pen ar Créac'h.

Le programme local de l'habitat de Brest métropole océane a pour enjeu majeur d'accroître l'attractivité de l'agglomération, à travers 3 objectifs :

- assurer une plus grande diversité de l'offre d'habitat ;
- améliorer la qualité de l'habitat, la qualité urbaine et résidentielle ;

- poursuivre les efforts de solidarité à travers l'habitat et le logement.

Plusieurs projets sur le quartier de l'Europe correspondent à cet enjeu de mixité sociale et de diversification de l'offre de logement.

Ainsi à Pontanézen l'opération de renouvellement urbain en cours voit la démolition de barres et de tours, la construction d'immeubles de Brest métropole habitat, la transformation de logement BMH en copropriétés, la construction de 100 logements par l'Association Foncière Logement et de 144 logements par différents opérateurs privés sous forme d'immeubles et de pavillons.

Sur la rue Maupertuis il est prévu de réaliser trois immeubles (public-privé) de 32 logements.

Sur la rue Pompidou, une première tranche de 38 logements est en cours de travaux. 30 autres seront édifiés ultérieurement (accession à la propriété-location).

Sur l'emplacement de l'école Saint-Joseph 180 logements (publics-privés) seront construits sous forme d'immeubles et de pavillons.

La population

La population du quartier totalise 17 801 habitants, soit 11,9% de la population brestoise.

- Les moins de 20 ans représentent 23,8% de la population du quartier pour 23 % sur l'ensemble de la ville.

- Les 20/39 ans représentent 32% de la population du quartier pour 35,6% sur la ville.

- Les 40/59 ans représentent 24,6% de la population du quartier pour 22,3% sur la ville.

- Les 60/79 ans représentent 15,5% de la population du quartier pour 15,3% sur la ville.

- Les 80 ans et + représentent 4,10% de la population du quartier pour 3,8% sur la ville.

Si jusqu'à présent, selon les données démographiques de 1999, il était possible de dire que l'Iris de Pontanézen possédait une population jeune (-15 ans) plus conséquente que sur la ville dans son ensemble, on peut penser qu'aujourd'hui la situation évolue. En effet, entre 2005 et 2006 le nombre d'allocataires avec enfants a diminué et entre 2005 et 2007 les naissances accusent une baisse de 21% sur Pontanézen.

Plus largement sur le quartier de l'Europe, les naissances ont évolué de +8% entre 2005 et 2007. Il est possible que ces évolutions soient liées à des mouvements de la population sur le

quartier. Les données socio-professionnelles suivantes sont donc à considérer avec précaution.

Les ouvriers et les employés représentent 68% de la population active (57,10% sur la ville). A l'inverse, les professions intermédiaires et surtout les cadres sont faiblement représentés (21 et 8%).

La part de la population couverte par la CAF (7 835 personnes) est inférieure à la moyenne brestoïse (44% pour 48% sur la Ville). En 2006 elle représente 10,80% de la population couverte sur Brest contre 10,93% en 2005.

Les allocataires avec enfants sont mieux représentés que sur l'ensemble de la ville (47% pour 41%). Mais cette situation recouvre là aussi des réalités différentes selon les IRIS, puisque le taux varie de 36% sur Kerbernard/Pen ar Creac'h, à 66% sur Dourjacq/Buquet.

Si la proportion d'allocataires sous le seuil des bas revenus est quasiment équivalente à celle de la ville de Brest (43%), la situation est plus contrastée quand on regarde les IRIS, puisque sur Pontanézen la proportion atteint 57,5%. Sur ce même IRIS le taux d'enfants sous le seuil des revenus atteint 54%. Les allocataires avec minima sociaux représentent le quart des allocataires CAF (21% sur la ville). Sur l'IRIS de Pontanézen ils atteignent 40%.

Les services éducatifs, administratifs, associations culturels et sportifs

Le quartier de l'Europe est doté de nombreux services et équipements inégalement répartis sur le territoire :

- 7 écoles primaires, 2 collèges, 3 lycées
- une crèche collective municipale, une crèche associative, 2 haltes-garderies, un lieu d'accueil parents / enfants, des permanences PMI, un relais assistantes maternelles
- un centre social, une maison pour tous, un centre socioculturel
- une salle accueillant associations et activités diverses (Tissot)
- 2 centres de loisirs municipaux, 2 centres de loisirs associatifs
- 4 gymnases, un complexe sportif (Petit Kerzu), des terrains de foot (ASB)
- une médiathèque
- un FJT
- etc.

Outre l'action de ces services et équipements, de nombreuses associations œuvrent sur le quartier de l'Europe. Cependant, peu d'associations sportives sont implantées sur le territoire.

Comme sur l'ensemble de la ville de Brest, le quartier de l'Europe accuse une légère baisse de ses effectifs scolaires. On peut noter quelques exceptions cependant. L'école élémentaire de Kerbernard connaît une petite hausse de ses effectifs (renouvellement de la population avec l'arrivée de nouvelles familles dans les pavillons) ; le groupe scolaire de Pen ar Stréat et l'école St Jean Baptiste ont bénéficié du « transfert » des élèves suite à la fermeture de Nattier.

Les enjeux éducatifs du territoire

Développer un partenariat éducatif avec les parents

Constats :

- Sollicitations multiples des parents à des endroits différents, crainte de l'engrenage
- Peur du regard des professionnels
- La famille délègue à des professionnels car le discours qui est véhiculé est l'incapacité des parents

Pistes de réflexion :

- Adopter des nouveaux modes de rencontres avec les parents
- Inventer de nouveaux outils pour formaliser les demandes des parents
- Développer des outils de communication avec les parents
- Réfléchir à un service de garde à domicile pour favoriser la participation des parents aux réunions.

Favoriser la réussite personnelle, le parcours scolaire et l'insertion professionnelle

Constats :

- Manque de liens entre les différentes structures
- Manque de lisibilité, pour les parents, des différents parcours, orientations, des métiers existants
- Difficulté pour les jeunes d'obtenir des stages
- Manque de participation de certains établissements scolaires
- Difficultés pour certains parents de répondre positivement à une offre de travail saisonnier car absence de mode de garde

Pistes de réflexion :

- Développer des « passerelles » entre les structures (crèches, écoles ; CLSH, secteur jeunes...)

- Réfléchir à la mise en place de modes d'accueil pour les parents qui reprennent le travail (travail saisonnier)
- Poursuivre le travail engagé autour des stages scolaires
- Favoriser les temps d'échanges entre jeunes et adultes, les parrainages
- Informer les parents et les jeunes sur les différentes orientations scolaires en lien avec les établissements scolaires et les CIO
- Poursuivre le travail engagé dans le cadre du dispositif de réussite éducative

Favoriser l'accès aux activités physiques, sportives et d'expressions

Constats :

- Manque de motivation à un apprentissage technique chez les jeunes (désir de plaisir immédiat)
- Manque d'équipements et de locaux adaptés pour la pratique de certaines activités sur le quartier
- Manque d'un dispositif d'aide tarifaire
- Sentiment, de la part de certains jeunes, de démarches difficiles pour s'inscrire dans un club

Pistes de réflexion :

- Accompagner les jeunes et les familles dans les démarches administratives d'inscription dans un club
- Réfléchir à la mise en place de nouveaux créneaux d'entraînements notamment pour le hip hop
- Développer l'offre d'activités en soirée

Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs

Constats :

- Difficultés à mobiliser les publics « fragiles »
- Un public de plus en plus consommateur
- Manque de référents pour accompagner les projets sur le long terme
- Manque d'un dispositif d'aide tarifaire
- Manque d'équipements et de locaux adaptés pour la pratique de certaines activités sur le quartier

Pistes de réflexion :

- Réfléchir à des actions qui permettent de « lever » les barrières culturelles
- Réfléchir à une politique d'aide tarifaire

- Développer des projets favorisant les rencontres avec l'extérieur du quartier
- Développer l'offre d'activités sur le quartier



Quartier Saint Marc

Histoire

Le quartier ne s'est appelé Saint Marc qu'à partir de 1769 et fut doté d'une municipalité en 1790. La commune de Saint Marc fut annexée à la ville de Brest en 1945.

Le quartier de Saint Marc est aujourd'hui constitué de trois entités : le front de mer où se concentrent les activités économiques (avec ses ports de commerce et de plaisance), le quartier résidentiel autour du bourg et du Bot et enfin le quartier péricentral, l'Octroi.

Les grandes fonctions du quartier

Une offre commerciale diversifiée

Au bourg de Saint-Marc, autour de la rue de Verdun, (ZAC du bourg) on trouve une offre de commerces de proximité (toujours en attente du supermarché) et en périphérie des moyennes surfaces (sur le Guelmeur, Route de Quimper). Au port et au Moulin Blanc, les restaurants et bars sont nombreux, ainsi que les commerces autour de la pratique du nautisme. De nouveaux bâtiments accueillent différentes activités économiques (intérim, centre de formation, professions paramédicales, etc.).

Une vie économique tournée vers le port

La vie économique de Saint-Marc est tournée vers le port de commerce. Le site du Port génère de nombreux emplois dans les domaines du nautisme, de la réparation navale, agroalimentaire et des transports. On peut également signaler la présence d'une pépinière d'entreprises à Poul ar bachet gérée par BMO. Elle permet d'accueillir et d'aider dans ses locaux, des entreprises en création.

Un quartier mal desservi par les transports en commun

Le territoire de Saint-Marc est un quartier mal desservi en transports en commun. Il y a peu de fréquences sur certaines lignes ou bien il est nécessaire de faire plusieurs changements pour peu de distance. Ainsi, par exemple, pour les habitants du Guelmeur qui souhaitent se rendre au bourg, il est nécessaire de prendre deux bus qui n'ont pas nécessairement de correspondance. Et sur certains

quartiers, il n'y a pas du tout de bus. C'est le cas pour les habitants de la rampe du Stang Allar.

Aussi, en test, le mardi, jour du marché, une desserte à la demande est proposée contre un ticket de bus aux habitants les plus éloignés du bourg.

Sur les axes principaux la circulation est dense. La problématique de la sécurité routière est forte.

La trame verte et bleue est à la fois présente sur le littoral dans les vallées et vallons mais également au cœur du tissu urbain.

Saint-Marc est un quartier où l'on a su préserver des espaces naturels nombreux et variés, les vallons, les patrimoines boisés, les nombreux parcs et jardins et publics.

Un habitat principalement collectif, constitué de petits collectifs éparpillés et non pas de grands immeubles regroupés.

Il existe de fortes disparités entre les IRIS ; par exemple entre Kérangall, Kérampéré où la densité est beaucoup plus faible (-3 500 Habts/Km²) qu'à Sébastopol (+15 000 Habts/Km²).

Le quartier comprend 60% d'immeubles collectifs. C'est finalement plus faible que sur Brest en général. En effet, les immeubles collectifs représentent en moyenne 72% des résidences principales brestoises.

La population

La population du quartier totalise 22 175 habitants, soit 14,75% de la population brestoise.

Un quartier plus âgé que la moyenne brestoise

Les personnes de plus de 75 ans sont au nombre de 2 470 et représentent 10,87% de la population totale du quartier. A l'échelle de la Ville, cette tranche d'âge représente 7,6%.

Les 60/69 ans représentaient 10,54% de la population totale en 1999.

Ces personnes sont plus présentes sur la voie publique que les jeunes. C'est un territoire où les interventions des médiateurs urbains sont plus rares et plus ciblées.

La population des moins de 20 ans représente 22,6% de la population du quartier. Cette proportion est sensiblement la même que sur l'ensemble de la ville (23%).

Vers un renouvellement naturel de la population

L'hypothèse selon laquelle la population se renouvelle tend à se confirmer au vu de l'augmentation des naissances (+8% entre 2005 et 2007). Au niveau de la ville, on a dénombré 1% de naissances en plus entre ces deux années, 8% également sur le quartier de l'Europe.

Un profil social relativement proche de la moyenne de la ville
Le quartier présente un profil socialement sensiblement proche de la moyenne de la ville. Cependant, au niveau global, les taux de cadres et professions intermédiaires sont légèrement plus élevés et inversement pour ceux des ouvriers et employés. Il y a, dans ce domaine, là aussi de fortes disparités entre les quartiers. Il y a plus de cadres et professions intermédiaires à Saint-Marc, au Guelmeur et au Pilier Rouge, et plus d'ouvriers employés au Petit Paris.

Une population couverte par la CAF plus faible que sur l'ensemble de la ville.

La population totale couverte par la CAF sur Saint-Marc est plus faible que sur l'ensemble de la Ville (43%, 48%). Les allocataires avec enfants sont mieux représentés que sur l'ensemble de la ville (46% et 41%). Cette situation recouvre des réalités très différentes selon les IRIS puisque le taux varie de 26% sur Sébastopol à 76% sur Le Bot/Pont Neuf.

Une proportion plus faible d'allocataires sous le seuil de la pauvreté et avec minima sociaux.

Le quartier se caractérise par une proportion d'allocataires sous le seuil de bas revenus et d'allocataires avec minima sociaux plus faible que sur le territoire de la Ville de Brest (respectivement 34% et 19% pour 40 et 21 sur la ville). De même, le quartier présente en moyenne, et quelque soit l'IRIS un taux plus faible d'enfants sous le seuil des bas revenus.

Le nombre de bénéficiaires du RMI de plus de 6 ans est le plus important de toute la Ville de Brest (comparatif des données CLLE du 4/10/2006). L'enveloppe CLLE (commission locale de lutte contre les exclusions) de Saint-Marc est la plus conséquente de toutes les CLLE du Pays de Brest.

Les services éducatifs, administratifs, associatifs, culturels et sportifs

Une évolution contrastée des effectifs scolaires

Les écoles de Saint-Marc connaissent une baisse d'effectifs correspondant à une baisse démographique générale mais plus

marquée que sur l'ensemble de la Ville. Cependant, on peut espérer à court terme, voir les effectifs augmenter en maternelle, compte tenu de la forte augmentation des taux de natalité en 2007 pour le quartier (+8%) plus forte que sur l'ensemble de la ville.

Si les collèges et lycées privés connaissent une progression importante de leurs effectifs, les collèges et lycées publics sont en diminution. Cette évolution est due à la démographie du quartier et à la modification de la carte scolaire. Ainsi, l'école du Petit Paris n'oriente plus vers l'Iroise.

Globalement le niveau de formation des 15-25 ans est proche de la moyenne brestoïse (65,3% en études pour une moyenne sur la ville de 66,1%).

Culture-loisirs

Le quartier de Saint Marc est bien pourvu en équipements culturels (médiathèque, Océanopolis...) et sportifs (Stade Francis Le Blé, Gymnase Jean Guéguéniat, Le Forestou, Kerisbian...). Plusieurs équipements socioculturels y sont implantés : le Foyer laïque de Saint Marc, la MPT du Guelmeur et le Patronage laïque du Pilier-Rouge.

Les enjeux éducatifs du territoire

La caractérisation du territoire a permis de dégager les grands thèmes suivants :

Augmentation du taux de natalité

En quoi cette augmentation peut-elle avoir des répercussions sur le quartier ? Réaliser un diagnostic de l'offre, de la demande et de satisfaction des parents

- . Quels sont les modes de garde ?
- . Que font les jeunes parents ?

Parentalité : Etude et diagnostic de « Petits galets et gros cailloux »

Scolarité dès 2 ans : difficultés, avenir ?

Augmentation de la part des plus de 60 ans

Cette population est ou peut être ressource : échanges de savoirs, bénévolat, relations intergénérationnelles (jardins, correspondances.).

Faire un état des lieux des associations qui accueillent ce public et de l'offre proposée en différenciant les :

60/70 ans

70/80 ans

Plus de 80 ans

Fortes disparités économiques entre les IRIS

Politique tarifaire : accessibilité

Développer, inventer d'autres formes d'animations sur le quartier

Favoriser le lien social (meilleure connaissance, partenariat des différents acteurs éducatifs)

Insuffisance des transports en commun

Etat des lieux de l'accessibilité des transports en commun de et vers les lieux éducatifs du quartier, de et vers les lieux de vie...

Solliciter les modes de déplacements doux sur le territoire (Pédibus,.....)

Il en découle **les enjeux éducatifs** suivants sur le territoire de Saint-Marc :

Prendre en compte la population petite enfance sur le territoire

Favoriser les actions éducatives intergénérationnelles

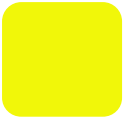
Permettre l'accessibilité de tous aux loisirs (politique tarifaire...)

Promouvoir et développer les déplacements doux sur le quartier

Entendre et répondre aux attentes de la jeunesse.

Favoriser le lien social.

Développer le partenariat de proximité.



**Les partenaires du PEL de Brest
/ Orientations / Engagements**





Les partenaires du Projet Educatif Local de Brest / Orientations / Engagements

Les partenaires éducatifs de Brest, dans le cadre de la démarche de Projet Educatif Local, se sont fixés un certain nombre d'orientations, afin de mettre en œuvre une véritable politique éducative au niveau de la Ville et destinées à tous les enfants brestois.

Ces orientations, si elles donnent les grandes directions dans lesquelles l'action éducative doit se développer, sont empreintes des valeurs décrites précédemment.

Elles ont été élaborées par les partenaires lors des différentes rencontres autour du Projet Educatif Local.

C'est avec l'aide de ses partenaires institutionnels que la Ville de Brest entend travailler sur ces orientations.

A ces orientations générales, viennent s'ajouter des enjeux plus spécifiques sur chaque territoire, traités dans les chapitres précédents.



Orientation 1

Favoriser l'accès de tous aux savoirs, au sport et à la culture

Pour :

Eveiller l'enfant et le jeune à des pratiques dans une diversité de situations lui permettant d'acquérir divers "savoir-faire", d'apprendre de nouvelles techniques de création, d'expression, de respecter des règles collectives, de faire l'expérience d'un engagement personnel individuel ou collectif.

Diversifier les pratiques afin d'élargir les expériences sportives, culturelles et artistiques.

Permettre à l'enfant et au jeune d'exercer un véritable choix dans ses engagements sportifs, culturels et artistiques et ainsi contribuer à la construction d'une personnalité.

Ce qui suppose de :

Développer la connaissance des acteurs publics quant à la réalité des pratiques sportives et culturelles des enfants et des jeunes.

Faciliter l'orientation des enfants et des jeunes vers les associations et services sportifs et culturels.

Accentuer l'accessibilité financière et géographique des enfants et des jeunes à l'offre existante.

Améliorer et adapter les conditions d'accueil des enfants et des adolescents dans les associations et services sportifs et culturels.

Diversifier l'offre et les supports d'animation éducative lors de la pause méridienne dans les écoles et les collèges.

Valoriser l'engagement sportif et artistique auprès des parents.



Orientation 2

Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité

Pour :

Permettre à l'enfant d'élargir progressivement son territoire d'actions pour qu'il puisse se situer à d'autres échelles que celles de son quartier.

Promouvoir, par la rencontre de « l'autre », des valeurs d'ouverture, d'enrichissement mutuel, de respect de la diversité...

Faciliter et reconnaître l'engagement des enfants et des jeunes dans un espace démocratique dans lequel ils peuvent agir et s'épanouir

Ce qui suppose de :

Faciliter la mobilité des jeunes dans l'espace public brestois.

Encourager les manifestations organisées collectivement par plusieurs équipements de quartier

Encourager l'organisation de manifestations pluri disciplinaires

Inciter les associations à faciliter l'implication des jeunes dans les instances associatives



Orientation 3

Accompagner chaque enfant et sa famille, afin de construire son parcours éducatif jusqu'à la jeunesse

Pour :

Agir sur les différentes sphères éducatives afin de les rendre plus cohérentes

Adapter l'offre éducative en fonction de l'âge de l'enfant et de l'adolescent.

Ce qui suppose de :

Mieux articuler les projets d'école, d'établissements et d'associations de loisirs... avec les projets de quartier.

Elaborer un projet éducatif périscolaire là où il n'existe pas complètement.

Qualifier les adultes et les professionnels référents sur les spécificités de l'enfance et de l'adolescence.

Encourager les parents et les professionnels à échanger sur les modes éducatifs.



Orientation 4

Poursuivre les dynamiques éducatives collectives au niveau des quartiers.

Pour :

Articuler le projet éducatif de territoire à la réalité des enjeux du quartier

Adosser le projet éducatif de territoire à la diversité des compétences et des ressources disponibles sur le quartier

Favoriser l'implication de chaque acteur dans le cadre d'un projet éducatif de territoire.

Ce qui suppose de :

Ouvrir les groupes territoriaux aux ressources et aux acteurs qui ne sont pas représentés à ce jour. (Exemple : Aménagement urbain, transports, sanitaire, social, associations diverses, enfants, jeunes...)

Qualifier la compétence des référents PEL quant à la préparation, l'animation et l'exploitation des réunions territoriales PEL.

Mobiliser la maîtrise d'œuvre en termes de ressources auprès des groupes de territoire.



Orientation 5

Promouvoir une réflexion permanente de façon à prendre en compte les réalités juvéniles dans la définition des contenus et modes éducatifs

Pour :

Accroître l'expertise de chacun en la matière et notamment dans une approche pluridisciplinaire.

Inviter à diverses expérimentations en matière éducative.

Mieux faire correspondre l'action éducative des institutions et des adultes avec les réalités des usages, des ressources et des déficits repérés.

Ce qui suppose de :

S'appuyer sur la parole des enfants et des jeunes

Reconnaître la réalité d'une expertise très diversifiée (parents / professionnels / institutions/ associations)

Capitaliser les ressources au niveau de la cellule d'animation du PEL.

Adapter l'offre et innover sans pour autant concéder avec facilité aux exigences éducatives conférées aux responsables institutionnels et aux adultes.



Orientation 6

Porter une attention particulière aux publics fragilisés

Pour :

Limiter les effets de la ségrégation spatiale et renforcer l'attractivité des quartiers pour les familles.

Favoriser la réussite éducative des enfants.

Permettre aux adolescents et aux jeunes de développer et d'exercer leurs compétences sociales dans une cité plus ouverte et accueillante.

Soutenir l'expression, la mobilisation et les initiatives collectives des parents dans les réponses éducatives.

Faciliter l'autonomie sociale des adolescents et des jeunes par le renforcement de l'action éducative

Ce qui suppose de :

Renforcer l'action éducative sur les quartiers prioritaires

Proposer des formes d'accompagnements individualisés des parcours éducatifs

Favoriser l'implication et la reconnaissance des parents comme acteurs principaux de l'éducation



L'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Conformément à la Circulaire du 09/07/1998, à la fiche d'instruction d'octobre 2000, les CEL doivent proposer une articulation entre les différents temps, scolaires, péri et extra scolaires et doivent en préciser la complémentarité et l'inter action.

La circulaire du 29/10/2003 relative aux politiques éducatives locales, précise les objectifs que doivent privilégier les projets et les modalités de pilotage qui doivent être retenues par les services déconcentrés du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche pour accompagner leur élaboration et leur mise en œuvre.

C'est dans ce cadre réglementaire que les partenaires du Projet Educatif Local de Brest s'engagent sur une dynamique de développement éducatif en direction des enfants et des jeunes brestois.



Engagements de la Ville de Brest

Avec ses partenaires institutionnels et associatifs, la Ville de Brest met en œuvre une dynamique de développement éducatif en direction des enfants et des jeunes. Elle s'engage à piloter, coordonner et évaluer le «Projet Educatif Local» en mettant en place les dispositions suivantes :

- Les élus se chargent de l'animation du Comité d'Orientation et d'Evaluation du PEL et des groupes d'acteurs sur chacun des sept territoires répertoriés.
- Avec l'élu, l'animation de la démarche sur chaque territoire est confiée à 1 agent de développement local basé dans chaque mairie de quartier
- Un Chef de projet fédère les énergies et assure le suivi du bon déroulement de la démarche.
- Les différents services municipaux en relation avec le public des enfants et des jeunes intègrent ce projet dans la logique politique de leur action quotidienne.
- Une collaboration étroite est menée avec le contrat urbain de Cohésion Sociale (Volet Education) afin de maintenir une priorité en direction des publics et des quartiers les plus en difficulté.
- Les moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement de la démarche sont mis en œuvre dans le cadre du budget municipal.
- Tous les partenaires de la démarche sont tenus informés de son déroulement par divers moyens (publications, site internet, ...)
- La Ville se donne les moyens d'évaluer régulièrement la démarche avec ses partenaires



Engagements de l'Education Nationale

La cohérence des activités de l'enfant durant ses différents temps de vie suppose une articulation entre le Projet éducatif local et les projets d'écoles et des collèges.

La démarche entreprise sur Brest, permet cette recherche d'une continuité éducative. Elle signifie, de la part de l'Education Nationale, la participation aux différentes réunions qui la concerne.

Dans ce cadre, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale nomme :

- Un représentant au Comité d'Orientation et d'Evaluation du PEL (Inspecteur de l'Education Nationale ou Chef d'Etablissement).
- Un représentant à la Maitrise d'œuvre Ville
- Un référent de l'Education Nationale par territoire PEL, dont les missions, sous l'autorité du représentant désigné par l'Inspecteur d'Académie, consistent à :
 - Représenter les écoles et les collèges de son territoire dans les deux instances partenariales constituées par le groupe de quartier et le groupe de suivi
 - Etre, dans ce cadre, porteur des orientations de l'Education Nationale, et contribuer à la dynamique des projets et des actions spécifiques engagés dans les écoles et les établissements.
 - Relayer, auprès des écoles et collèges, les initiatives établies en partenariat dans le cadre des groupes de quartier.



Engagements de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale est disponible pour participer au Comité d'Orientation et d'Evaluation du PEL et à la Maîtrise d'œuvre Ville, instances prévues dans l'organisation pour la mise en œuvre du Projet Educatif Local.

Le Service pourra, au travers de ces instances, continuer à accompagner la Ville de Brest dans la mise en œuvre des politiques jeunesse sur les territoires qu'elle administre.

Il paraît essentiel que dans le département, la démarche partenariale mise en place en matière de politique éducative locale, sous le pilotage d'une commune ou d'une structure de coopération intercommunale, puisse se poursuivre avec les acteurs éducatifs locaux et continue de bénéficier d'un soutien technique de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, voire d'une aide financière au regard des crédits déconcentrés disponibles.



Engagements de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère

Dès l'émergence du PEL Brestois, la Caf a fortement soutenu et accompagné son élaboration (tant dans la réflexion que dans l'animation), en s'appuyant sur des valeurs telles le Développement Social Local.

Actuellement, le PEL constitue pour la Caf l'instance centrale de travail partenarial sur la Ville de Brest.

C'est pourquoi la Caf poursuivra son engagement dans le PEL 2008-2014 de la manière suivante :

Comité d'Orientation et d'Evaluation

Participation d'un administrateur et du responsable du territoire d'action sociale (et éventuellement du président du conseil d'administration).

Groupes thématiques Ville

Participation de plusieurs agents Caf (selon l'organisation et les besoins), prioritairement sur une des thématiques retenues (thématique « Observatoire Petite Enfance pour la période 2009-2010).

Maîtrises d'œuvre Ville

Participation d'un Conseiller Technique Territorial et d'un Agent de Développement Social Local.

Maîtrises d'œuvre territoriales

Participation d'un Agent de Développement Social Local par quartier.

Groupes pléniérs de quartier

Participation d'un Agent de Développement Social Local par quartier et d'un représentant du centre social Caf correspondant.

Groupes thématiques de quartier

Participation d'un Agent de Développement Social Local à certains groupes, selon les thématiques portées prioritairement par la Caf.



Engagements du Conseil Général du Finistère

Dans la perspective du renouvellement du Projet Educatif Local (PEL) à Brest et plus globalement du contrat territorial le liant à Brest Métropole Océane, le Conseil général confirme ses engagements aux cotés de la ville de Brest, avec les autres partenaires pour mener cette démarche originale et innovante en matière de développement éducatif et social.

La construction d'une vision globale des questions d'éducation, à partir de réflexions locales des quartiers rassemblant parents, enseignants, services municipaux et associations, correspond à l'approche du Conseil général en matière de développement durable, visant l'implication de tous les acteurs concernés.

Dans un nouveau contexte en matière de protection de l'enfance, confirmant le rôle prédominant du Président du Conseil général en tant que pilote, la démarche du PEL s'avère complémentaire en matière de prévention précoce des difficultés éducatives et sociales rencontrées par les enfants et les familles.

Cette complémentarité devra être déclinée de manière plus opérationnelle après identification des compétences respectives de chacune des collectivités et ce, dans le souci d'optimiser nos réponses face aux besoins des enfants et des familles.

Cela se déclinera de la manière suivante:

- Par le biais d'un échange régulier entre les élus et les services aux croisements des priorités CG/ville sur un certain nombre de volets « supports » de la politique éducative municipale (politique petite enfance, conventionnement avec les associations d'éducation populaire, politique de la ville, notamment en ce qui concerne le volet éducatif, politique de développement des ressources et accompagnement éducatif dans les collèges, action jeunesse, soutien à la parentalité, prévention spécialisée...)
- Par le biais d'une concertation locale renforcée autour de la mise en œuvre des compétences du Conseil général, en s'appuyant sur les instances partenariales locales, autour :

- De la conception et de la mise en œuvre des projets sociaux de territoire
- De la conception et de la mise en œuvre de sa politique de prévention :
 - Politique d'accueil : développement des passerelles entre accueil au titre de la protection de l'enfance et accueil tous publics
 - Politique de développement éducatif :
 - Prise en compte de la thématique enfance en danger dans la politique éducative locale
 - Conventionnement centres sociaux
 - Conventionnement prévention collective générale (secteurs jeunes)
 - Déclinaison de la politique de prévention spécialisée sur le territoire
 - Soutien financier des projets innovants
- De l'accompagnement des projets d'établissement (collèges)
- De la déclinaison de la politique culturelle et sportive

Cela se traduira par la participation des élus et des services aux différentes instances

Comité d'orientation et d'évaluation

- Mme la Vice Présidente du CG, chargée de la protection de l'enfance
 - Mme la Responsable du Territoire d'action sociale de BMO
- En fonction de l'ordre du jour, pourront être associés des représentants de la Direction Enfance famille, le médecin chef de la Protection maternelle infantile (ou son représentant).

Maîtrise d'œuvre

Cadre Enfance TAS

En fonction de l'ordre du jour, siège « tournant » en fonction des ordres du jour : pour la PMI le responsable de la PMI dans le territoire ou la puéricultrice coordinatrice des modes d'accueil (ou son représentant), prévention jeunesse, ...



Engagements de Brest Métropole Océane

Brest Métropole Océane peut participer, à travers ses compétences propres ou ses choix, à une action éducative menée sur son territoire : projets menés à partir des équipements culturels et sportifs d'agglomération, politique d'aide au déplacement pour les enfants et les jeunes, politique de renouvellement urbain et de l'habitat en relation avec l'évolution des services éducatifs, travail avec l'éducation nationale dans le cadre d'Inforem, animation de la politique de la ville (notamment dans le cadre des politiques jeunesse et éducation), soutien aux projets pédagogiques des établissements secondaires de son territoire.

A ce stade de travail, il est proposé de formuler des engagements de Brest

Métropole Océane :

- sur la recherche de complémentarité et de cohérence entre le soutien donné aux projets pédagogiques des établissements secondaires de la ville et le Projet Educatif Local brestois.
- sur l'inscription dans le Projet Educatif de la ville de Brest, du volet éducatif du Contrat de ville sur cette commune.

En conséquence, Brest Métropole Océane désignera en Conseil de Communauté un élu porteur de ces projets pour la représenter au groupe de pilotage du PEL. Les directeurs et chefs de service concernés participeront également à ce comité.

Les services Formation-Recherche du pôle Développement et DSU participeront aux travaux du PEL, et particulièrement à la maîtrise d'œuvre Ville.

Des engagements complémentaires pourront être pris en fonction de l'avancement du PEL et feront alors l'objet d'avenants.



Organisation du Projet Educatif local



6.1) Le Comité d'Orientation et d'Evaluation

6.2) La Maîtrise d'œuvre Ville

6.3) La Maîtrise d'œuvre territoriale

6.4) Les équipes de Maîtrise d'œuvre territoriales

6.5) Fiche Action Mode d'emploi

6.6) La Mission Projet Educatif Local





Le Comité d'Orientation et d'Evaluation du PEL

C'est le rapprochement des différentes institutions partenaires pour développer une vision commune. Il a pour missions de :

Définir des priorités d'actions pour les groupes de territoires,

Valider, et éventuellement d'amender les orientations prioritaires envisagées par les groupes de territoires locaux,

Décider la création de groupes de travail thématiques et leur fixer des objectifs,

Valider l'organisation de l'assemblée générale annuelle sur proposition de la maîtrise d'œuvre

Définir les modalités d'évaluation globales, par thématique ou par action.

Composition :

Pour la Ville de Brest	Adjoint au Maire Chargé de la politique éducative Local
	Adjoint au Maire chargé de la jeunesse
	Adjoint au Maire chargé des relations avec les équipements de quartier
	Adjoint au Maire chargé de la petite enfance
	Vice Président B.M.O chargé de la cohésion sociale et éducative
	Responsable de la Mission PEL
	Directrice Education Enfance Socioculturel
	Directrice D.S.U
	DGA Ville de Brest
	Responsable Formation Recherche BMO

Pour l'Etat

Directeur départemental de la Cohésion sociale

Inspectrice d'Académie

Inspecteur de l'Education Nationale

Coordinatrice de la ZEP

Pour le
Conseil Général

Vice - Présidente du Conseil Général

Responsable du territoire d'action sociale

1 personne référente en fonction des thématiques

Pour la
Caisse d'Allocations
Familiales

Présidente

Administratrice

Responsable Territoire BMO



La Maîtrise d'œuvre Ville

Missions :

- Soutien aux chargés de développement de quartier

Vision globale du territoire :

- *Enjeux territoire/ville*
- *Objectifs niveau ville*
- *Evaluation permanente*
- *Ressource ville/territoire*
- *Transversalité, coopération, interpellation (des services et des institutions)*
- *Faire le lien entre le COE et le territoire et vice-versa*

- Préparation des COE
- Propositions financières

Composition :

2 agents CAF : Agent de développement et un référent PEL
4 agents de l'Etat : Référents CEL de la DDJS et de l'Education Nationale, Coordinatrice ZEP et un Référent PEL issu de l'EN
1 agent du CG : un référent en fonction des thématiques
2 agents de la Mission PEL - Ville
1 Chargé de mission Petite enfance - Ville
1 Coordinateur Temps libre - Ville
1 Coordinateur Jeunesse - Ville
1 agent du DSU
1 agent de l'Enseignement recherche - BMO
1 Chargé de développement - Ville



La Maîtrise d'œuvre territoriale :

La maîtrise d'œuvre constituée au niveau des territoires a pour mission :

D'animer le réseau d'acteurs du quartier,
D'accompagner la dynamique de projets,
De soutenir, de conseiller les opérateurs et porteurs de projets,
D'alimenter la réflexion sur les questions d'éducation à l'échelle du territoire,
D'encourager les acteurs associatifs et professionnels des institutions à la définition et à la réalisation d'actions communes,
De proposer des thématiques de travail,
De synthétiser les échanges,
D'entretenir une relation avec l'élu référent : information, échange, partage, sur la dynamique territoriale,
De soutenir l'élu en charge de l'animation des groupes de territoires,
D'enclencher l'instruction des fiches actions PEL,
De collecter et diffuser les informations institutionnelles utiles aux échanges, et à l'inverse relayer les préoccupations des acteurs du quartier,
D'alimenter les groupes thématiques,

Composition par territoire :

- Elu référent Ville de Brest
- Chargé de développement de quartier Ville de Brest
- Référent CAF
- Référent EN

Ce groupe peut s'adjoindre d'autres personnes ressources en fonction de besoins ou du travail en cours.



Les équipes de Maîtrise d'œuvre territoriales

TERRITOIRE	NOM	FONCTION
------------	-----	----------

Centre-Ville	Mme Laurence Landry	Elue Ville de Brest
	Melle Elodie Cornec	Chargée de développement Ville
	Mme Sandra Guilcher	Référent CAF
	M. Gilbert Ellouet	Référent Education Nationale

Quatre-Moulins	M. Yann Guével	Elu Ville de Brest
	Mme Béatrice Le Guen	Chargée de développement Ville
	Mme Carinne Cornic	Référent CAF
	M. Jean-Claude Brelivet	Référent Education Nationale

Saint Pierre	M. Yann Masson	Elu Ville de Brest
	Mme Marine Batteau	Chargée de développement Ville
	Mme Christine Le Goff	Référent CAF
	M. Walter Saunier	Référent Education Nationale

Saint Marc	Mme Nathalie Chaline	Elue Ville de Brest
	Mme Christine Pellen	Chargée de développement Ville
	Mme Audrey Guével	Référent CAF
	Mme Joelle Thoulouzan	Référent Education Nationale

Europe	Mme Rebecca Fagot	Elue Ville de Brest
	Melle Solenn Balbous	Chargée de développement Ville
	Mme Linda Hélias	Référent CAF
	M. Gilles Claes	Référent Education Nationale

Lambézellec	M. Jean-Claude Lardic	Elu Ville de Brest
	Mme Lydie Dadoy	Chargée de développement Ville
	Mme Audrey Guével	Référent CAF
	Mme Nadia Météry	Référent Education Nationale

Bellevue	Mme Jacqueline Héré	Elue Ville de Brest
	Mme Laure Coat	Chargée de développement Ville
	Mme Sandra Guilcher	Référent CAF
	M. Pierrick Friquet	Référent Education Nationale



Fiche Projet : Mode d'emploi

Une fiche action permet de demander des financements selon les critères et le déroulement ci-dessous. L'imprimé de demande de subvention est le document unique Ville de Brest.

Critères d'éligibilité :

Que l'action réponde à l'un des enjeux éducatifs identifiés par le groupe de territoire

et/ou

Que l'action réponde à l'un des chantiers décidés par le Comité d'Orientation et d'Evaluation du PEL.

Que l'action soit proposée en maîtrise d'œuvre ville au moins deux mois avant le début de celle-ci.

1- Envie de développer une action sur le territoire

- *Identification d'un besoin*

Besoin mis en évidence par des indicateurs, par le travail de réflexions des différents partenaires ou par des constatations sur le territoire.

- *Contact avec le chargé de développement de Quartier*
- *Echange sur le sujet en groupe de territoire*

Réflexions avec les partenaires autour du/des besoin(s) identifié(s) et sur les réponses qui peuvent être mises en place pour répondre de façon adaptée à ces besoins.

Temps d'échange qui doit permettre à des partenaires intéressés par la démarche de s'associer à la construction du projet

2- Construction de la fiche action

Proposition de réponses partagées, innovantes et expérimentales

Prise de contact avec les différents services concernés pour évaluer la pertinence de l'action et les faire participer et/ou les informer sur le déroulement du projet.

3- Validation de la fiche action en Maîtrise d'œuvre de territoire

Une fois la fiche action écrite, elle est validée sur le fond par la maîtrise d'œuvre de territoire

4- Présentation du projet finalisé au groupe PEL du territoire

Pour partage et information

5- Présentation de la fiche action à la Maîtrise d'œuvre Ville

Une réunion de maîtrise d'œuvre Ville sera consacrée à l'instruction financière des fiches actions (chaque représentant des institutions partenaires fait retour des propositions à son institution)

6- Proposition de financement validée par le Conseil Municipal

7- Bilan de l'action

La Maîtrise d'œuvre étudie les bilans des actions lors d'une « Journée Bilan » (Journée où les associations viennent elles-mêmes présenter le bilan de leur action) Présentation des bilans au niveau des territoires

8- Evaluation de l'action

Projet reconductible 3 ans maximum selon le bilan de l'action, puis passage en droit commun.

(Le passage de l'action en droit commun doit être facilité par l'information et l'implication des services de la Ville concernés bien en amont et par l'utilisation d'indicateurs justifiant la reconduction de l'action)



La Mission Projet Educatif Local

**MISSION PROJET EDUCATIF
LOCAL**

Direction Education Enfance
Socioculturel
Hôtel de ville
2 Rue Frézier
29200 BREST

<http://www.pel-brest.net>

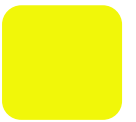
✉: pel@mairie-brest.fr

☎ : 02 98 00 86 58

Fax : 02 98 00 81 08

<i>Responsable de la Mission PEL</i>	Paul Monnoyer
<i>Adjointe au responsable</i>	Hakima Moussaïd
<i>Chef de projet Dispositif de Réussite Educative</i>	Anne-Sophie Férelloc
<i>Assistante de Direction</i>	Dominique Le Pape

Coordination DRE Pontanezen-Kerbernard-Pen ar Créac'h	Yolande Tarteret
Coordination DRE Recouvrance-Queliverzan-Kerourien-Keranroux- Kervallon	Laure Lauvergeat
Coordination DRE Bellevue	Erwan Héré
Coordination DRE Keredern-Lambézellec	Maryse Badina



Notes Personnelles, Comptes rendus, Agenda, Annuaire.



